#277

Dynam!sme

PÉRIODIQUE BIMESTRIEL DE L'UNION WALLONNE DES ENTREPRISES (UWE) - 02-03/2019

06

HEPTATHLON 2024
Mémorandum de l'UWE en vue des élections 2019

16

UWE ON TOUR #7
À la rencontre des entreprises wallonnes !

18

Participez à la "**Journée Découverte Entreprises**" !

Spécial "Economie"

union wallonne des **entreprises**

Accélérer la création et le développement de l'activité économique en Wallonie

La compta, son site web, sa gestion client…
Aujourd'hui, on fait tout soi-même.

Et son énergie ?
Découvrez comment produire votre propre énergie **avec les panneaux solaires de Luminus** sur luminus.be/soleil

Editorial

par **Olivier de WASSEIGE**, Administrateur Délégué de l'UWE

L'HEPTATHLON 2024

7 X 7 mesures pour une Wallonie qui gagne !

En choisissant pour son mémorandum l'analogie avec le monde du sport, l'UWE a placé la barre haut, y compris pour elle. L'UWE est sur le terrain, pas dans les tribunes ou devant son téléviseur.

L'UWE ambitionne de faire gagner la Wallonie. Avec tous les acteurs qui peuvent et veulent y contribuer ! A quelques longueurs du scrutin régional, nous voulons nous associer aux futurs gouvernements pour générer une dynamique gagnante, illustrée par les valeurs portées par l'heptathlon : poly-valence, fair-play, fierté, ambition, amélioration, dépassement de soi et endurance. Chaque composante de la société civile doit assumer sa part de responsabilité. Celle du monde de l'entreprise est de contribuer à un développement qui permettra aux générations futures de continuer à prospérer, dans un environnement préservé. La responsabilité des élus sera de nous y aider en créant un contexte favorable.

Sept défis doivent être menés de front : des compétences en adéquation avec les besoins, un climat social apaisé, une gouvernance performante, le déploiement économique, la digitalisation et l'intelligence artificielle, une économie bas carbone, et un cadre de vie de qualité.

Via ces 7 chantiers et 49 mesures prioritaires (largement détaillés dans ce numéro), nous souhaitons inscrire la Wallonie dans une dynamique courageuse, confiante et audacieuse, et travailler pour une économie forte, prospère et durable, en phase avec les besoins et les attentes de la société et capable de répondre aux grands défis actuels et futurs.

Quand un petit nombre de gréviste bloque un grand nombre d'entreprises

Un de nos défis concerne le climat social, souvent jugé en Wallonie comme peu porteur. Le noeud du problème réside essentiellement dans les grèves politiques menées contre les décisions des Gouvernements. Un climat social positif commence par la paix sociale. Et la journée d'action du 13 février ne nous rassure pas ! La Wallonie a de nouveau été prise en otage, par un petit nombre ! En effet, on peut caractériser la mobilisation syndicale comme un échec en termes de nombre de grévistes dans les entreprises (à quelques exceptions près). Par contre, à nouveau, une minorité de grévistes a réussi à bloquer l'accès à de nombreuses entreprises, entraînant des pertes de production, des pénalités de retard de livraison, etc. Et dire qu'on a vu des bourgmestres afficher fièrement dans les réseaux sociaux leurs photos dans les ronds-points, aux côtés des piquets de grève, quelques semaines après avoir juré "*obéissance [...] aux lois du peuple belge*", parmi lesquelles l'accès sans contrainte au lieu de travail et le droit à la libre circulation.

Les citoyens wallons aussi en furent à nouveau victimes, notamment à cause des grèves des TEC. Les derniers chiffres publiés montrent que la très grande majorité de leurs grèves n'ont pas de cause interne, mais sont interprofessionnelles, démontrant leur caractère politique !

Et enfin, rappelons qu'une fois de plus, la Wallonie s'est tristement distinguée par rapport à la Flandre. Un de nos membres nous a cité un chiffre effarant : 90% de ses nombreux sites de commercialisation bloqués se situaient en Wallonie et seulement 10% en Flandre ! Les chiffres absolus sont sans appel : en 2017, 110 jours de grève pour 1.000 salariés en Wallonie, contre 39 en Flandre ! Il est grand temps que le monde syndical wallon se ressaisisse et comprenne qu'un tel climat social freine le redéploiement économique de notre région et pénalise l'emploi... ■

union wallonne des entreprises

DLA PIPER INSIGHTS

Directive Anti-Blanchiment

La date limite pour l'enregistrement dans le Registre UBO a été prolongée

LE CABINET DU MINISTRE DES FINANCES ALEXANDER DE CROO A DÉCIDÉ LE 13 FÉVRIER DERNIER QUE L'ENREGISTREMENT DES UBO (ULTIMATE BENEFICIAL OWNER) DANS LE REGISTRE UBO EST PROLONGÉ JUSQU'AU 30 SEPTEMBRE 2019.

Selon le ministre, il n'était pas possible de traiter tous les enregistrements d'ici la fin du mois de mars 2019, dans la mesure où, d'une manière générale, il subsiste encore actuellement trop de zones d'ombre et d'incertitudes.

Par conséquent, toutes les personnes morales seront désormais tenues de communiquer les informations requises sur leurs UBO au plus tard pour le **30 septembre 2019** (au lieu du 31 mars). ■

PLUS D'INFOS

- **Caroline DAOUT, Avocate, Partner**
  02/500.16.24 - caroline.daout@dlapiper.com
- **Stéphane ROBYNS de SCHNEIDAUER, Avocat**
  02/500.15.54 - Stephane.RobynsDeSchneidauer@dlapiper.com

www.dlapiper.com

DLA PIPER

Sommaire #277

06 UWE 2.0

06 **Elections régionales** | Heptathlon 2024 (mémorandum UWE)
12 **Évènement UWE** | La Réception de Nouvel An en photos
14 **Enseignement** | L'esprit d'entreprendre à l'école

Dépliant joint à ce numéro :
HEPTATHLON 2024
7x7 mesures pour une Wallonie qui gagne !

16 Entreprises

16 **UWE ON TOUR #7** | A la rencontre des entreprises wallonnes...
18 **Evènement** | Journée Découverte Entreprises
20 **CCI de Wallonie** | Charte des CCIs de Wallonie
23 **Gestion durable** | Sensibiliser le personnel à l'environnement
26 **Mobilité** | Appel à projets "Mobilité Durable et Entreprises"
28 **Gouvernance** | Board Coaching to Excellence
29 **Innovation** | Forum Mind&Market 2019

31 Dossier "SPÉCIAL ÉCONOMIE"

- L'importance de l'entrepreneuriat !
- Baromètre de la création d'entreprise
- Sans entreprise, pas d'emploi !
- L'écosystème entrepreneurial
- Le Budget 2019 de la Wallonie
- Comptes régionaux 2017

Dynam!sme Le périodique bimestriel édité en commun par l'Union Wallonne des Entreprises ASBL et la Maison des Entreprises wallonnes ASBL

UWE, Chemin du Stocquoy 3, B-1300 Wavre, Tél. : +32 (0) 10.47.19.40, Fax : +32 (0) 10.45.33.43, dynamisme@uwe.be, www.dynamismewallon.be

- **Rédaction :** Yves-Etienne Massart (rédacteur en chef), Thierry Decloux • e-Mail : prenom.nom@uwe.be
- **Conseil de Rédaction :** Jean de Lame, Olivier de Wasseige, André Lebrun, Didier Paquot, Jean-Jacques Westhof
- **Mise en page :** Thierry Decloux • **Impression :** Paperland (Bruxelles) • **Routage :** Axedis (Limal)
- **Régie publicitaire :** Target Advertising SPRL, +32 (0) 81.40.91.59, +32 (0) 497.22.44.45, carole.mawet@targetadvertising.be
- **Editeur Responsable :** Jean de Lame, Chemin du Stocquoy 3, B-1300 Wavre
- **Abonnement annuel (6 numéros) :** 30 EUR à verser sur le compte de la Maison des Entreprises wallonnes 360-1149184-31
- **Tirage :** 7.942 exemplaires (contrôle CIM)

ISSN 0776-1716

Toute reproduction, même partielle, des textes et des documents de ce numéro est soumise à l'approbation préalable de la rédaction.

7 X 7 mesures pour une Wallonie qui gagne !

Heptathlon 2024

EN CHOISISSANT POUR SON MÉMORANDUM L'ANALOGIE AVEC LE MONDE DU SPORT, L'UNION WALLONNE DES ENTREPRISES A PLACÉ LA BARRE HAUT, Y COMPRIS POUR ELLE. POUR QUE LA WALLONIE PUISSE VISER LE PODIUM, L'UWE A EN EFFET RETENU 7 PRIORITÉS, QUI CONSTITUENT LE FIL ROUGE DE SON MÉMORANDUM. SEPT PRIORITÉS QUI SONT AUTANT DE DÉFIS POUR LA WALLONIE ET SON ÉCONOMIE. AUTANT D'ÉLÉMENTS QUE LES ENTREPRISES WALLONNES ESPÈRENT VOIR INTÉGRÉS DANS LE PROGRAMME DU PROCHAIN GOUVERNEMENT RÉGIONAL ISSU DES ÉLECTIONS DE MAI PROCHAIN.

par Yves-Etienne MASSART

HEPTATHLON2024.BE

Le sport offre de multiples similitudes avec le monde de l'entreprise. La place de l'UWE est sur le terrain, pas dans les tribunes ou devant son téléviseur. Le sport, même individuel, est un travail d'équipe et c'est la qualité de la préparation ainsi que la combinaison des expertises des différents spécialistes dans l'encadrement de l'athlète qui conditionnent les résultats, les performances, les records. Une médaille est l'aboutissement de tout un processus dans lequel chacun doit s'impliquer et tirer dans la même direction, de l'entrainement aux qualifications, des éliminatoires à la finale. L'UWE ambitionne de faire gagner la Wallonie, avec tous les acteurs qui peuvent et veulent y contribuer !

A quelques longueurs du scrutin régional, l'UWE veut s'associer aux futurs gouvernements pour générer une dynamique gagnante, qu'elle a choisi d'illustrer par les valeurs portées par l'heptathlon : **polyvalence**, **fair-play**, **fierté**, **ambition**, **amélioration**, **dépassement de soi** et **endurance**. Comme le souligne Olivier de Wasseige, CEO de l'UWE, "*chaque composante de la société civile doit assumer sa part de responsabilité. Celle du monde de l'entreprise est de contribuer à un développement qui permettra aux générations futures de continuer à prospérer, dans un environnement préservé. La responsabilité des élus sera de nous y aider en créant un contexte favorable*".

Depuis plusieurs mois, l'UWE a entamé son travail de fond : une première mouture du mémorandum a déjà été présentée à tous les Présidents de Parti, avec l'idée d'essayer d'influencer au maximum les programmes électoraux des différentes formations politiques. L'autre moment clé sera celui de la formation de la prochaine coalition amenée à gouverner la Wallonie, lorsque la future majorité rédigera sa déclaration de politique régionale. L'UWE ambitionne de voir alors le plus grand nombre de ses priorités retenues dans ce qui constituera la feuille de route du prochain Gouvernement. C'est aussi sur base de son mémorandum que l'UWE évaluera pendant toute la législature l'action de l'Exécutif wallon.

Sept défis sont prioritaires pour répondre aux grands enjeux actuels et futurs. Sept chantiers à mener de front : des compétences en adéquation avec les besoins, un climat social apaisé, une gouvernance performante, le déploiement économique, la digitalisation et l'intelligence artificielle, une économie bas carbone et un cadre de vie de qualité.

Chacun de ces chantiers se décline en 7 mesures. L'UWE en a placé systématiquement 3 sur le podium.

POLYVALENCE

Pour une Wallonie innovante, il faut investir dans les talents de demain, en visant un enseignement d'excellence, en boostant les filières technologiques et scientifiques pour une Wallonie innovante et enfin en satisfaisant un maximum d'emplois vacants.

FAIR-PLAY

Un climat social sain pour un développement économique durable signifie qu'il est nécessaire de dégager un consensus sur l'amélioration du climat social, de se mettre d'accord sur une feuille de route socio-économique pour la Wallonie et aussi de garantir le droit de travailler.

Olivier de WASSEIGE,
Administrateur Délégué de l'UWE

> CHAQUE COMPOSANTE DE LA SOCIÉTÉ CIVILE DOIT ASSUMER SA PART DE RESPONSABILITÉ. CELLE DU MONDE DE L'ENTREPRISE EST DE CONTRIBUER À UN DÉVELOPPEMENT QUI PERMETTRA AUX GÉNÉRATIONS FUTURES DE CONTINUER À PROSPÉRER, DANS UN ENVIRONNEMENT PRÉSERVÉ.

Ère digitale oblige, le mémorandum de l'UWE est exclusivement disponible au format électronique (e-book, pdf ou site web).

FIERTÉ

Pour une gouvernance publique orientée «résultats», il est prioritaire d'augmenter la qualité du travail législatif, de développer une approche «client» et également de simplifier le paysage des structures publiques et optimiser leur fonctionnement.

AMBITION

Une économie centrée sur l'entreprise ambitieuse et responsable ! Derrière le slogan se cache la nécessité de donner un nouveau souffle à la politique industrielle, de cibler les créateurs d'entreprise ambitieux et les entreprises à potentiel de croissance ou encore de déployer les nouvelles filières économiques.

AMÉLIORATION

La digitalisation, une nécessité et une opportunité. L'actualité nous rappelle tous les jours l'urgence absolue que représente ce défi. Au niveau wallon, cela se traduit dans la poursuite de la mise en œuvre du plan «Digital Wallonia», dans le fait de rendre toutes les entreprises wallonnes «4.0 compatibles», mais aussi dans le fait de doubler la taille du secteur des entreprises actives dans le numérique.

DÉPASSEMENT DE SOI

Assurer la transition énergétique tout en préservant la compétitivité des entreprises, c'est définir et mettre en œuvre une vision énergétique, inscrire la Wallonie dans la transition énergétique et préserver la compétitivité des entreprises.

ENDURANCE

Un territoire bien géré, un environnement préservé, une mobilité optimale. Impossible d'y arriver sans répondre aux besoins territoriaux du développement économique, sans faire du permis d'environnement un véritable outil de développement durable et sans miser sur l'innovation dans le secteur des transports et de la mobilité.

Une dynamique courageuse, confiante et audacieuse

L'UWE a également identifié, parmi les **17 objectifs de développement durable** des Nations Unies, ceux auxquels ces mesures pourraient contribuer.

En inscrivant la Wallonie dans une dynamique courageuse, confiante et audacieuse, l'UWE travaille pour une économie forte, prospère et durable, en phase avec les besoins et les attentes de la société et capable de répondre aux grands défis actuels et futurs. La mise en oeuvre de ces mesures permettra d'évoluer dans un climat social apaisé, où la volonté d'entreprendre sera valorisée et développée.

Un climat social sain pour un développement économique durable signifie pour l'UWE que "*La Wallonie est régulièrement pointée du doigt pour son climat social. Il en résulte un frein à la croissance économique, une méfiance des investisseurs à s'installer dans certaines sous-régions de Wallonie, voire une orientation des investissements vers des régions qui bénéficient d'un climat social plus attractif. Néanmoins, les relations sociales en entreprise sont généralement bonnes lorsqu'elles ne sont pas perturbées par des revendications à caractère politique. Il est primordial d'animer le dialogue social d'une volonté d'apaisement et de partager des objectifs socio-économiques communs*".

LE CONSTAT : en 2017, 110 jours de grève pour 1.000 salariés en Wallonie contre 39 en Flandre.

→ SUITE EN PAGE 8

→ SUITE DE LA PAGE 7

HEPTATHLON 2024

7X7 MESURES POUR UNE WALLONIE QUI GAGNE !

DÉFI N°1

DES COMPÉTENCES EN ADÉQUATION AVEC LES BESOINS

DÉFI N°2

UN CLIMAT SOCIAL APAISÉ

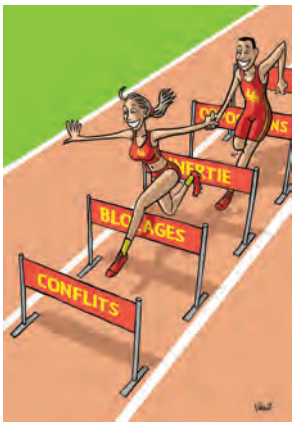

DÉFI N°3

UNE GOUVERNANCE PERFORMANTE

Elle permettra que toutes les entreprises se sentent soutenues quelle que soit leur taille (grandes, moyennes, petites, très petites, et startups), qu'elles aient envie d'oser et de grandir, qu'elles trouvent les compétences nécessaires à relever leurs défis et à contribuer au bien-être de la Région, qu'elles disposent d'une énergie disponible et abordable, qu'elles contribuent à préserver un environnement de qualité et enfin qu'elles trouvent en l'administration un partenaire efficace et engageant.

Pour son Président Jacques Crahay, "*il est clair que l'UWE ambitionne une Wallonie où les investisseurs étrangers sont séduits par nos atouts, où les structures publiques sont rationnelles et lisibles, où les centres de décision et de R&D des firmes étrangères ont envie de s'installer et de s'ancrer, où l'innovation et la digitalisation sont boostées, où l'industrie prend la place qu'elle mérite et où les autorités soutiennent et valorisent les initiatives des entreprises qui contribuent à relever les défis du futur (économie circulaire, économie de la fonctionnalité, etc.)*".

Pour ceux qui s'en étonneraient, la présentation du mémorandum a aussi été l'occasion de revenir en détail sur certaines doléances de l'UWE, qui regrette que les choses ne bougent pas ou en tout cas pas assez vite. C'est le cas de l'enseignement notamment. Comme le souligne Olivier de Wasseige, "*les entreprises sont en manque criant de personnel, singulièrement dans les filières techniques et scientifiques. Il est donc déterminant de donner envie aux jeunes de s'investir dans les filières STEM (science, technology, engineering, and mathematics). Cela nécessite entre autres de revoir les méthodes et la promotion de ces enseignements, de mieux informer sur les débouchés, et d'augmenter le nombre d'étudiants poursuivant ces filières dans l'enseignement supérieur*".

Le climat social est lui aussi en très bonne position dans les priorités de l'UWE, qui l'identifie comme un des principaux freins à la croissance économique wallonne et comme une source de méfiance des investisseurs. "*Il est nécessaire de dégager un consensus sur l'amélioration du climat social, de se mettre d'accord sur une feuille de route socio-économique pour la Wallonie et aussi de garantir le droit de travailler*". Des pistes existent pour travailler à une paix sociale.

Olivier de Wasseige a profité de l'occasion pour plaider en faveur d'une revalorisation

Une économie centrée sur l'entreprise ambitieuse et responsable !

Selon l'UWE, "*L'économie wallonne est sur la voie du redéploiement économique. Dans des secteurs pour lesquels les besoins, et donc la demande internationale, vont grandissant (pharmacie, biotechnologie, mécatronique, aéronautique, alimentation saine etc.), on constate le renforcement des grandes entreprises structurantes et l'émergence de nombreuses entreprises innovantes qui sont au seuil d'un développement prometteur. C'est le moment de changer de braquet et d'accélérer la mutation. Les pôles de compétitivité doivent jouer un rôle encore plus décisif dans la modernisation de la structure industrielle wallonne. Il appartient à une efficace collaboration entre le secteur privé et les pouvoirs publics, d'abord de développer les filières économiques prometteuses (digitale, circulaire etc.), mais aussi de construire un climat et des espaces (territoires, villes, quartiers, rues) où les entrepreneurs ambitieux pourront trouver ce dont ils ont besoin pour créer et développer leur entreprise*".

LE CONSTAT :

- 2,47% du PIB pour les dépenses en R&D.
- L'industrie à 14% du PIB Wallon.
- 0,4% de grandes entreprises wallonnes dans l'ensemble des entreprises wallonnes.
- PIB Wallon = 80% du PIB de la zone Euro.

DÉFI N°4

LE DÉPLOIEMENT ÉCONOMIQUE

DÉFI N°5

LA DIGITALISATION ET L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

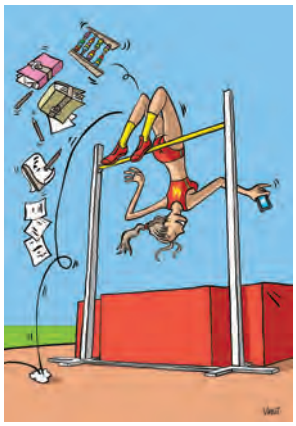

DÉFI N°6

UNE ÉCONOMIE BAS-CARBONE

DÉFI N°7

UN CADRE DE VIE DE QUALITÉ

© Vadot-UWE

des bas salaires et pour une hausse du pouvoir d'achat sans toucher à la compétitivité des entreprises. Il a donc proposé que le futur exécutif wallon diminue les additionnels à l'IPP sur certaines tranches de revenus.

Comment financer ce manque à gagner ? "*La première piste serait d'augmenter le taux d'emploi en Wallonie. Nous sommes à 62% alors que la Flandre est à 73% et la moyenne européenne à plus de 70%. Une autre façon de financer une baisse de l'IPP serait de rattraper la moyenne européenne, ce qui permettrait de dégager des marges budgétaires, mais je pense que la Région doit également diminuer ses dépenses publiques*".

Soutien à la politique industrielle, accompagnement des entreprises à fort potentiel de croissance, mise en place de nouvelles filières, investissements dans certains secteurs comme l'économie digitale, l'e-commerce, l'économie circulaire, l'économie collaborative ou l'écoconstruction, voilà quelques-unes des pistes identifiées par l'UWE pour redéployer notre économie. "*Nous sommes parfois trop dépendants en Wallonie de gens qui font la R&D en amont. C'est ce qui explique notamment le départ d'entreprises comme Caterpillar. Il faut arriver à englober toute la filière chez nous et positionner nos entreprises dans les chaînes de valeur mondiales. Les pôles de compétitivité doivent ainsi jouer un rôle dans cette stratégie en identifiant et en définissant les tendances du marché*".

Les enjeux territoriaux du développement économique n'ont pas été oubliés non plus.

> OSONS ! MONTRONS NOS SUCCÈS ! AYONS DE L'AMBITION ! SOYONS FIERS DE NOTRE RÉGION ! SOYONS CONFIANTS.

La digitalisation, une nécessité et une opportunité, analyse l'UWE : "*La numérisation, l'internet des objets, l'intelligence artificielle sont en train de bouleverser tous les modes de production, de distribution, d'organisation de l'entreprise. A l'horizon de 20 ou 30 ans, l'économie actuelle paraîtra d'un autre âge. La Wallonie a insuffisamment anticipé ces profondes mutations. Elle se rattrape depuis quelques années en mettant en œuvre son plan «Digital Wallonia». N'hésitons pas à investir les ressources nécessaires pour revenir dans la course. Il faut avancer sur plusieurs fronts : renforcer et développer le secteur numérique dans l'économie wallonne, aider non seulement les entreprises dans leur transformation digitale, mais aussi l'administration, les écoles et les villes. Le développement scientifique de l'intelligence artificielle et ses multiples applications vont induire des changements dont on ne mesure sans doute pas encore l'ampleur. La question de comment adresser ce nouvel enjeu devrait sans tarder mobiliser les intelligences wallonnes, des universités aux entreprises en passant par les pouvoirs publics*".

LE CONSTAT :

- La taille du secteur numérique : 3,7% de la valeur ajoutée totale.
- 3% des entreprises (10 salariés et plus) utilisent des robots de service ou de production.
- 80% des entreprises ont un site web, mais pour 34% le site est mis à jour une fois par an.

Pour l'UWE, la Wallonie doit développer une politique en matière d'urbanisation du territoire qui soit apte à concilier utilisation parcimonieuse du sol et à répondre aux besoins du développement économique. L'UWE soutient la mise à disposition de 200 hectares en plus par an pour l'activité économique et la constitution d'une réserve stratégique de terrains, tout en associant en partie ces objectifs à une reconversion optimale des friches. ■

L'intégralité du mémorandum de l'UWE est consultable en ligne sur **HEPTATHLON2024.BE**

→ SUITE EN PAGE 10

→ SUITE DE LA PAGE 9

La parole à nos fédérations !

"Le développement économique de la Région wallonne est une condition essentielle au bien-être des wallons. En appliquant les proposions de l'UWE, les autorités publiques soutiendront directement la qualité de vie des wallons".

Serge FAUTRÉ – Président UPSI

"Du Hainaut occidental au fond du Luxembourg, il faut améliorer le «matching» entre l'offre et la demande d'emploi : par la formation, sans doute, mais aussi par des outils plus performants de mise en relation des demandeurs d'emploi avec les entreprises".

Fréderic CRAS – Président FEDUSTRIA WALLONIE

"En tant qu'un des plus grand employeur industriel de Wallonie, nous soutenons toutes les mesures qui visent à attirer davantage de talents dans les métiers et filières qui mènent à l'emploi dans les entreprises alimentaires".

Guy PATERNOSTER – Président FEVIA WALLONIE

"L'industrie cimentière s'inscrit résolument dans une société bas carbone à l'horizon 2050 et demande le maintien d'une industrie forte et compétitive en Wallonie".

Eddy FOSTIER – Président FEBELCEM

"Economie circulaire et circuits courts sont un véritable levier de développement pour les PME locales et produits locaux, notamment via des critères de qualité et de durabilité en marchés publics".

Luc MOHYMONT – Président CCW

"Garantir l'accès aux gisements est la priorité pour Fediex. L'exploitation des ressources minérales contribue directement à l'économie de la Wallonie. Cette priorité ne pourra être atteinte sans des procédures administratives simplifiées, des délais d'instruction raisonnables et des agents administratifs en suffisance".

Pascal LESOINNE – Président FEDIEX

"A l'avenir, une mobilité fluide et à faible taux d'émissions ne sera envisageable que dans un cadre fiscal stable, prévisible, concerté et technologiquement neutre".

Philippe DEHENNIN – Président FEBIAC

"Coordonner et simplifier la législation wallonne est également une priorité absolue reprise dans le mémorandum de Brafco".

Etienne RIGO – Président BRAFCO

"Il est temps de quitter le 20e siècle. La législation belge et wallonne ne tient pas encore assez compte de la digitalisation, l'évolution des habitudes de travail, l'évolution de nos sociétés et les aspirations de la population. Cela impacte le développement des entreprises. Nous avons besoin de réglementations fiscales et sociales adaptées qui nous donnent plus d'agilité pour rester compétitif".

Eric MESTDAGH – Président COMEOS WALLONIE

"Une Wallonie rendue plus attractive par un pacte d'actions et comportements convergents des autorités et parties prenantes".

Philippe SUINEN – Président CCI WALLONIE

"Un marché du travail efficient : première clé d'une Wallonie performante. Impliquer les entreprises spécialisées du secteur et moderniser sont indispensables".

Henri LEMAÎTRE – Président FEDERGON WALLONIE

"Il est temps d'une approche structurelle et coordonnée de l'économie circulaire, en éliminant les obstacles juridiques et en soutenant l'achat de produits recyclés".

Bruno ARTS – Président GO4CIRCLE

"Travaillons ensemble au cours de la prochaine législature pour concrétiser les objectifs climatiques et énergétiques de 2030 et créer ainsi de l'emploi et de la valeur ajoutée pour l'économie Wallonne".

Philippe VAN TROEYE – Président FEBEG

"De nouvelles réformes structurelles restent nécessaires afin de permettre aux entreprises wallonnes de tirer pleinement profit de leur implantation géographique tout à fait exceptionnelle".

Vincent GAILLARD – Président FEBETRA WALLONIE-BXL

"La Wallonie doit garantir un vrai «level playing field» en matière énergétique, économique et sociale afin de permettre à son industrie de se maintenir et de se développer".

Wim VAN GERVEN – Président GROUPEMENT DE LA SIDÉRURGIE

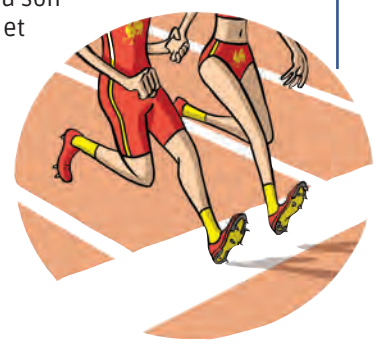

HEPTATHLON 2024

7 X 7 MESURES POUR UNE WALLONIE QUI GAGNE !

SAVE THE DATE !

29 AVRIL 2019 - 18H00

HEPTATHLON2024.BE

GRAND DÉBAT avec les Présidents de parti

uwe

tendances Trends

CW CERCLE DE WALLONIE

Réception de Nouvel An de l'UWE

La soirée du 22 janvier en photos !

Revivez la soirée en photos et vidéo sur **www.uwe.be/rna2019**.

Fondation pour l'Enseignement

Amener l'esprit d'entreprendre à l'école

DÉJÀ 5 ANNNÉES D'ACTIVITÉS INTENSES POUR CETTE FONDATION ÉCOLES-ENTREPRISES ! UN ANNIVERSAIRE CÉLÉBRÉ LE 28 MARS 2019, SOUS LE SIGNE DE «L'ESPRIT D'ENTREPRENDRE À L'ÉCOLE».

A l'occasion de ses 5 ans d'activités en 2019, le Conseil d'Administration de la Fondation pour l'Enseignement a décidé de rassembler ses partenaires de l'école, des entreprises, des associations et des acteurs philanthropiques, ainsi que tous les passionnés d'éducation, à participer à une réunion informative et conviviale sur le thème de «l'esprit d'entreprendre à l'école». Une initiative organisée en partenariat avec les acteurs de plusieurs projets innovants qui ont vu le jour ces dernières années dans le cadre de la Fondation.

Le rendez-vous est fixé au 28 mars 2019 au «Flagey» (à Ixelles) pour un après-midi (14.30-17.30) tout en dynamisme pour encourager l'école qui s'entreprend. En matinée (9.30-12.00), des ateliers thématiques consacrés aux bonnes pratiques écoles-entreprises sont aussi ouverts à tous.

Célébrer les avancées et identifier les défis

Cette réunion permettra tout d'abord de faire le point sur les avancées et les défis pour l'école francophone, suite aux travaux du Pacte pour un Enseignement d'Excellence. Un bilan qui sera dressé avec la Ministre de l'Education en Fédération Wallonie-Bruxelles, Marie-Martine Schyns.

Autre orateur de cette journée, Luc Willame, Président de la Fondation, qui fera le bilan de ces 5 ans d'activités intenses avec les acteurs de l'école et de l'entreprise autour d'ambitions, de propositions et de projets innovants menés de concert.

S'entreprendre à l'école, pour qui pour quoi faire ? L'anniversaire est placé sous le thème de «S'entreprendre à l'école», un thème qui recouvre des réalités très différentes, qui mobilisent des compétences transversales bien connues des entreprises. Pour Olivier Remels, qui pilote la Fondation, ce bilan doit aussi servir de tremplin pour envisager l'avenir : "*Nous verrons comment celles-ci sont mobilisées (auprès des élèves et dans le pilotage du système scolaire) et quels enjeux elles recouvrent d'un point de vue académique, notamment avec le Professeur Alain Eraly (ULB) et encore dans le parcours de «serial entrepreneurs». Nous évoquerons aussi de bonnes pratiques de formation écoles-entreprises, consolidées à partir des échanges avec quatre autres pays européens, et des parcours innovants de formation écoles-entreprises co-construits avec des acteurs de terrain (enseignants, intrapreneurs), par Claudio Dondi, Education Expert, UNIMORE - Université de Modène et Reggio Emilia*".

Les acteurs de terrain témoignent

Enfin, des acteurs de terrain témoigneront de leur vécu dans plusieurs projets-pilotes innovants soutenus par la Fondation pour l'Enseignement : Entr'apprendre (stages pour enseignants en entreprises), Cokleeco (parcours de formation mobilisant entreprises et enseignants) et Story-Me (parcours de formation à s'entreprendre dans l'enseignement qualifiant).

C'est à souligner : la séance académique de la Fondation pour l'Enseignement sera précédée en matinée (dès 9.30) d'ateliers ouverts organisés dans le cadre du projet EU Cokleeco (Erasmus+). Au programme : comment enrichir ensemble les bonnes pratiques de formation écoles-entreprises repérées en Europe? Ces ateliers, qui se dérouleront en anglais, sont ouverts aux professionnels des secteurs, des entreprises, de l'enseignement, aux formateurs et aux associations. ■

Plus d'infos ? www.fondation-enseignement.be

«Avancées et défis pour l'école en Fédération Wallonie-Bruxelles»
avec la Ministre de l'Education Marie-Martine SCHYNS
Bonnes pratiques et parcours de formation écoles-entreprises en Europe.
Points de vue académiques, d'entrepreneurs et d'acteurs dans les projets.
Ateliers thématiques écoles-entreprises.
Inscription à la séance académique et/ou aux ateliers via le site de la Fondation : www.fondation-enseignement.be/inscription-5-ans#register

MADE DIFFERENT

ENABLING FACTORIES OF THE FUTURE

digital wallonia .be

INVENTONS ENSEMBLE L'INDUSTRIE DU FUTUR !

MADE DIFFERENT DIGITAL WALLONIA,
un programme sur mesure et offert aux PMEs wallonnes pour vous aider à identifier les opportunités ainsi que les technologies numériques qui vous permettront de :

- augmenter la flexibilité,
- améliorer la productivité,
- atteindre le zéro défaut,
- personnaliser les produits,
- accélérer la mise sur le marché,
- etc.

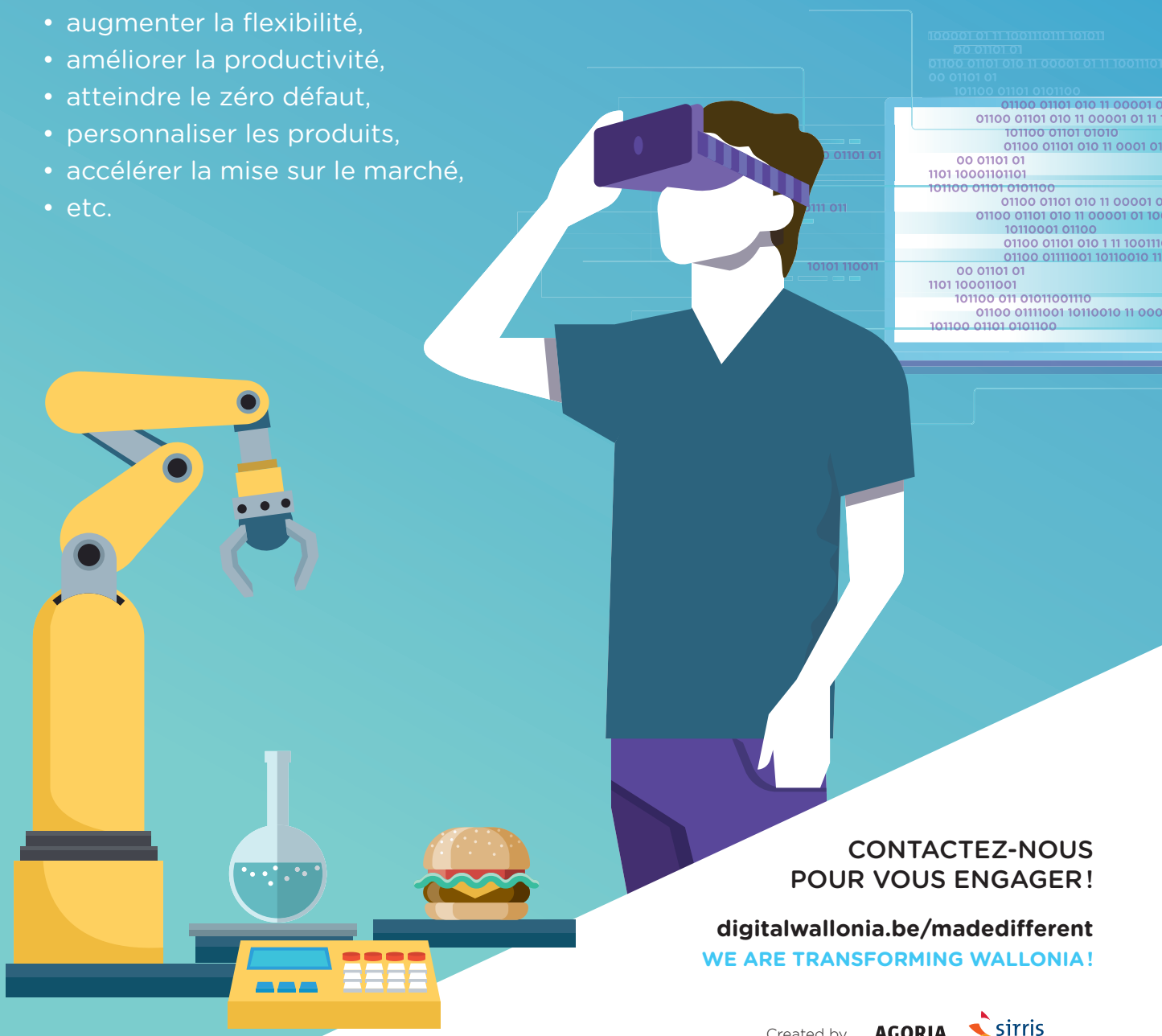

CONTACTEZ-NOUS POUR VOUS ENGAGER !

digitalwallonia.be/madedifferent

WE ARE TRANSFORMING WALLONIA !

Created by .AGORIA sirris driving industry by technology

UWE ON TOUR

Venyo

www.venyo.aero

Fabrice CORNET

Début janvier, Olivier de Wasseige se rendait à Gosselies pour y découvrir les avancées de la société Venyo et faire un petit tour en Boeing 737NG.

Anticipant le boom de l'aviation commerciale et la pénurie de pilotes qu'il allait engendrer, les fondateurs de Venyo planchent dès 2009 et en secret sur un prototype révolutionnaire de FTD (Flight Training Device) qu'ils vont dévoiler lors du salon du Bourget de 2013. Quatre ans de recherche et développement qui leur permettent de présenter un simulateur de vol innovant et fonctionnel qui sera considéré comme une révolution par l'écosystème aéronautique. En effet, les simulateurs de vols étaient jusque-là des mastodontes coutant plusieurs millions d'euros et nécessitant des infrastructures massives pour les accueillir et les utiliser. La solution de Venyo ne coûte qu'une fraction de ce prix et propose un encombrement contenu.

A partir de 2013, Venyo débute la phase d'industrialisation. Ils récupèrent des cockpits de 737 déclassés que leurs techniciens désossent et restaurent de fond en comble pour satisfaire les exigences des pilotes qui s'entraineront sur ces simulateurs, ceux-ci étant particulièrement soucieux que chaque détail, cadran, bouton, réagisse, ressemble et donne les mêmes sensations que dans un avion en état de voler. Ensuite, Ils connectent électroniquement tout le hardware du cockpit à un ordinateur équipé du logiciel de simulation développé par Venyo. Le cockpit est alors placé dans un globe sur lequel est projeté l'environnement simulé de l'avion à 220°, immergeant totalement le pilote dans la simulation.

Les premières unités sont désormais livrées aux quatre coins du monde. Le business model choisit par Venyo n'est pas de vendre ces simulateurs mais bien de les mettre à disposition et de faire payer leur utilisation à l'heure à leur clients qui sont des compagnies aériennes et de grandes écoles de formation de pilotes. Ce système leur permet de garder la maitrise de l'équipement et de pouvoir continuer de mettre à niveau le produit au cours du temps.

Le personnel qui travaille chez Venyo va de l'ingénieur électronicien et informatique à l'usineur, peintre, En effet, Venyo tache d'être le plus indépendant possible du marché et fabrique et restaure pour cela en interne un maximum de pièces et équipements. Le monde de l'aviation étant petit, il pourrait être tentant (et facile) pour un des gros acteurs du marché de faire pression sur des fournisseurs pour qu'ils ne rentrent pas en relation commerciale avec un acteur disruptif.

Les prochains grands challenges de Venyo seront le développement de simulateurs basés sur d'autres modèles d'avion (pour lequel le financement sera le nerf de la guerre), et la gestion du «service après-vente» de ses machines. Celles-ci seront en effet disséminées aux quatre coins du monde et devront fonctionner de manière fiable pour que Venyo génère du revenu.

DEPUIS SEPTEMBRE 2017, LES ÉQUIPES DE L'UNION WALLONNE DES ENTREPRISES SONT PARTIES À LA RENCONTRE DE DIFFÉRENTES ENTREPRISES EN SILLONNANT LA WALLONIE. AUTANT D'OCCASIONS DE PARTAGER LA PASSION DES ENTREPRENEURS, MAIS AUSSI D'ÊTRE ATTENTIFS À LEURS DÉFIS ET PROBLÉMATIQUES.

AU FUR ET À MESURE DE CES RENCONTRES, DYNAM!SME DRESSERA ICI LES PORTRAITS DE CES ENTREPRISES REPRÉSENTATIVES DE L'ESPRIT ENTREPRENEURIAL WALLON...

TafSquare

www.tafsquare.com

Antoni FASULLO et Enrico PORROVECCHIO

En décembre Olivier de Wasseige se rendait à Charleroi pour aller à la rencontre de d'entrepreneurs qu'il a pu coacher dans une vie précédente. C'est en 2016 qu'Antoni Fasullo et Enrico Porrovecchio ont fondé TafSquare, une plateforme collaborative permettant la mise en relation de professionnels de la construction avec des particuliers.

Le concept de cette plateforme en ligne permet aux particuliers de créer leur projet en décrivant leur besoin, leur budget, de manière à ce qu'ensuite, les prestataires se positionnent. Comme toute bonne start-up, TafSquare est passée par plusieurs pivots avant de trouver le business model rentable. A l'origine, la plateforme était ouverte à tous les métiers et ne proposait que de faire l'entremetteur B2B. Les fondateurs se félicitent d'avoir fait le choix stratégique de concentrer leurs efforts sur les métiers de la construction et d'ouvrir leur plateforme aux particuliers. Ils ont en effet remarqué que la solution qu'ils offrent désormais est véritablement demandée et attendue par le marché.

Gratuite pour les particuliers qui postent leurs projets à la recherche d'un prestataire de qualité, la plateforme génère du revenu en faisant souscrire les professionnels à un abonnement annuel ou en leur vendant des packs de crédit qui leur donnent accès aux demandes des particuliers. La société a ainsi fait plus de 500.000 euros de chiffre d'affaires en 2018 et ambitionne de dépasser le million en 2019.

Lors de notre visite, TafSquare référençait 2.000 professionnels qu'ils appâtent en offrant trois crédits en guise test et de cadeau de bienvenue.

Si sept employés s'occupent déjà de faire tourner la machine, TafSquare éprouve des difficultés à trouver un développeur informatique de qualité.

Les deux co-fondateurs sont par ailleurs très reconnaissant à la Wallonie pour les aides (subsides, coaching, visibilité...) qu'ils ont reçus à toutes les étapes de la vie de leur jeune entreprise.

WWW.UWE-ON-TOUR.BE

Retrouvez ces portraits complets, et bien d'autres, agrémentés de photos, vidéos, interviews... sur ce site développé par l'UNION WALLONNE DES ENTREPRISES.

La Wallonie qui réussit et qui innove doit sortir de l'ombre

Journée Découverte Entreprises

CETTE ANNÉE ENCORE, LA JOURNÉE DÉCOUVERTE ENTREPRISES (JDE) VA PERMETTRE AU GRAND PUBLIC DE POUSSER LES PORTES DE SOCIÉTÉS WALLONNES FIÈRES DE LEUR SAVOIR-FAIRE ET DE LEUR BUSINESS. PARTICIPEZ VOUS AUSSI À CET ÉVÉNEMENT LE DIMANCHE 6 OCTOBRE !

L'an dernier, 84 entreprises situées aux quatre coins de la Wallonie avaient accueilli des visiteurs. "*Nous avons doublé nos ambitions pour 2019*, annonce Vincent Brossel, directeur Marketing et Commercial de Sudpresse, qui a repris l'organisation des JDE. *La Wallonie qui gagne, qui réussit, qui innove, existe vraiment. Mais elle hésite parfois à s'afficher. Les JDE sont une plateforme idéale pour montrer son savoir-faire et son business au grand public. En Flandre, les sociétés l'ont bien compris : le nord du pays est fier de son activité économique et il le fait savoir. On est encore beaucoup trop timide à ce sujet en Wallonie*".

Sudpresse s'est allié à quelques partenaires stratégiques pour les JDE, qui visent le même objectif : ouvrir un maximum de sociétés aux visiteurs pour une journée festive où l'économie wallonne affichera fièrement ses couleurs.

- LA JOURNÉE DÉCOUVERTE ENTREPRISES 2019, C'EST LE **DIMANCHE 6 OCTOBRE** !
- Si vous souhaitez que votre entreprise prenne part à la JDE, contactez **Charline WARTEL** au 0470.45.79.90 ou par mail : charline.wartel@sudpresse.be
- **Plus d'infos** : www.jde-wallonie.be

L'Union Wallonne des Entreprises (UWE), déjà partenaire, l'an passé remet le couvert cette année. C'est évidemment un allié idéal pour sensibiliser le monde de l'entreprise à ce que leur apporte la Journée Découverte Entreprises en termes d'image, mais aussi en potentiel recrutement et même en team building. Group S, qui aide les entrepreneurs à développer leur business, est également de l'aventure, de même la Région Wallonne puisque le Ministre de l'Economie, de l'Industrie, de la Recherche, de l'Innovation, du Numérique, de l'Emploi et de la Formation, Pierre-Yves Jeholet, soutient lui aussi l'initiative.

Le plus grand événement d'un jour

En doublant leurs ambitions en 2019, les partenaires voient grand puisque la Journée Découverte Entreprises était déjà l'an dernier le plus grand événement tous publics d'un jour en Belgique. En 2018, 150.000 visiteurs ont poussé les portes des 84 entreprises participantes, actives dans de multiples secteurs de notre économie wallonne. C'est dire l'intérêt de ce rendez-vous devenu incontournable, fixé le premier dimanche d'octobre.

En famille ou pour trouver un emploi, le grand public est avide de découvrir l'activité économique implantée près de chez lui, pour lever le voile sur son fonctionnement et sur le knowhow wallon dans tous les domaines : traditionnels ou de haute technicité. "*Ces portes ouvertes ont des intérêts multiples pour les entreprises*, insiste encore Vincent Brossel. *Elles permettent de susciter des vocations chez les plus jeunes et d'intéresser de potentiels collaborateurs à son business. Certaines sociétés en profitent pour lancer un nouveau produit ce jour-là ou pour développer leur activité avec des clients ou de nouveaux partenaires. Mais les JDE servent aussi de team building en valorisant les compétences de ses collaborateurs, en renforçant la motivation du personnel qui peut accueillir ce jour-là sa famille et ses amis, tout en leur montrant la face cachée de ses métiers*".

Les 150.000 visiteurs de l'an dernier ont également permis aux entreprises participantes d'accroître leur notoriété, d'améliorer leur image de marque, de développer des contacts privilégiés avec leurs relations d'affaires et de favoriser leur intégration dans leur voisinage et leur région.

"*La Journée Découverte Entreprises permet de mettre en évidence et de valoriser les entreprises wallonnes et leur dynamisme*, insiste Olivier de Wasseige, patron de l'Union wallonne des Entreprises. *La Wallonie dispose d'un formidable tissu d'entreprises, grandes et petites, mais il est souvent méconnu car l'entrepreneur wallon est souvent d'un naturel modeste et discret. Et les patrons sont souvent critiqués, même par ceux qui ne les connaissent pas.*

Vincent BROSSEL, Directeur Marketing et Commercial de Sudpresse

“

CES PORTES OUVERTES PERMETTENT DE SUSCITER DES VOCATIONS CHEZ LES PLUS JEUNES ET D'INTÉRESSER DE POTENTIELS COLLABORATEURS À SON BUSINESS.

Les JDE permettent aux entreprises de faire découvrir leur activité à des clients, au grand public et aux familles du personnel, sans dépenser des sommes folles.

Les 77.000 entreprises de Wallonie ont tout à gagner avec les JDE : c'est une formidable vitrine pour le recrutement et elles feront découvrir leur activité à des clients, au grand public et aux familles du personnel, sans dépenser des sommes folles. On entend souvent les visiteurs se réjouir de leur passage en ces termes : «Cela fait 20 ans que tu me dis que tu es passionné par ton métier, maintenant je vois vraiment ce que tu fais»".

"*Avec l'aide de partenaires comme l'UWE, Group S ou la Région Wallonne, qui sont à la source de l'activité économique de notre région, Sudpresse veut être le haut-parleur de cette Wallonie qui crée du business et de l'emploi*, renchérit Vincent Brossel. *Dans nos journaux papiers et en ligne, payants et gratuits, nous voulons assumer un rôle sociétal essentiel pour le développement de l'économie wallonne et sa notoriété. La Journée Découverte Entreprises en est sans doute le plus bel exemple à côté des six Business Races 2019, au cours desquelles nous réunissons des patrons wallons autour d'activités ludiques : jouer au tennis avec Justine Henin ou cuisiner avec Jean-Philippe Watteyne (Top Chef). Mais aussi e-Start & Go, qui met en lumière des jeunes qui se lancent dans l'e-business ou les Etoiles de l'année, une nouveauté 2019 qui mettra en avant des jeunes entrepreneurs qui se lancent dans une nouvelle activité.*"

Plus d'infos ? www.jde-wallonie.be

Charte des valeurs de la CCI Wallonie et des CCIs de Wallonie

Mise au point

L'ACTUALITÉ NOUS A DONNÉ L'OCCASION DE RESTITUER LES CHOSES FACE NOTAMMENT AUX ATTEINTES À LA LIBERTÉ DE CIRCULER ET DE TRAVAILLER LE 12 FÉVRIER DERNIER ET À DES DÉCLARATIONS NETTEMENT ANTI-ENTREPRISES.

par Philippe SUINEN, Président CCI Wallonie

Empêcher de circuler et de travailler affaiblit la compétitivité des entreprises wallonnes ainsi que l'attractivité de la Wallonie ...et dès lors nos capacités d'exportations, celles-ci se chiffrant à 42 Mds en 2017 par rapport à un PIB régional de 92 Mds. **Oublier la compétitivité, c'est donc oublier l'emploi.**

Une forme de culture anti-entreprises à été réaffirmée par la même occasion par Robert Verteneuil, Président de la FGTB, qui a présenté les entreprises comme des «assistés sociaux » à qui, pour finir et si cela continue, on devrait donner de l'argent pour qu'elles existent. On aurait plutôt espéré de sa part un soutien à nos entreprises se battant contre leurs concurrents sur le marché unique et dans le monde ...et non pas ce dédain. Nous savons que **quand les entreprises y seront mieux considérées, la Wallonie ira mieux.**

Il paraît utile à ce stade de rappeler la Charte des valeurs de la CCI Wallonie et des CCIs de Wallonie...

Charte des valeurs de la CCI Wallonie et des CCIs de Wallonie

L'intérêt des entreprises fait partie intégrante de l'intérêt général : pas de profit, pas d'entreprise; pas d'entreprise, pas d'emploi.

Les CCIs entendent contribuer à cet intérêt général en étant et agissant en faveur des entreprises par les services, prises de position et dialogues avec les autorités publiques et les autres parties prenantes. Il s'agit de contribuer ainsi à leur développement, à leur expansion, à leur internationalisation volontaire et à leur créativité libérée. Dans cet esprit, les CCIs mettent la disponibilité et la proximité au premier rang de leurs principes d'action vis-à-vis des entreprises: parler avec celles-ci, parler d'elles, parler pour et par elles, et ce tout au long de leurs processus, de la conception à l'éventuelle transmission.

Les CCIs se retrouvent ainsi pleinement dans ce qui a été appelé la glocalisation, où l'on est à la fois acteurs du cadre local et tisseurs de relations de partenariat partout dans le monde, notamment au travers de la grande famille planétaire constituée par les CCIS.

Leur raison d'être et leurs actions sont également sous-tendues par d'autres valeurs, à la fois balises et stimulants comme :

- la dignité humaine
- l'égalité homme / femme
- le développement durable et inclusif
- l'économie de partage et l'économie circulaire
- la liberté d'entreprendre et d'exporter
- le dialogue social
- la transparence et la bonne gouvernance(de soi-même comme des services publics)
- le principe de confiance et la simplification administrative
- une Europe au service de ses peuples.

Les CCIs wallonnes, fédérées au sein de la CCI Wallonie, sont vivement attachées au développement de leur Région et se mobilisent en sa faveur. Elles considèrent que la construction de l'avenir wallon nécessite un pacte prospectif d'engagements complémentaires et convergents axés sur les mêmes objectifs et liant les autorités gouvernementales, les formations politiques, les partenaires sociaux et les forces vives. Les CCIs de Wallonie sont prêtes à initier et participer à un tel processus.

Portrait d'entreprise : DK Conseils

Le courtier toujours à vos côtés !

DEPUIS PRÈS DE TROIS DÉCENNIES, LE COURTIER EN ASSURANCES DK CONSEILS S'EST SPÉCIALISÉ POUR RÉPONDRE AUX BESOINS TOUJOURS PLUS ÉVOLUÉS DES ENTREPRISES ET DES PROFESSIONNELS. ASSURÉMENT HUMAIN, DK CONSEILS ACCOMPAGNE SES CLIENTS TOUT AU LONG DE LEUR VIE, PROFESSIONNELLE OU PRIVÉE...

par Gaëtan DI GRAVIO, CCI MAG'

Nadine Dagnely et André Keppers occupaient tous deux de belles fonctions dans des compagnies d'assurance lorsqu'ils ont décidé de lancer leur activité propre dans les années 90. "*Maman avait du mal à accepter l'idée qu'une femme ne puisse accéder à des fonctions supérieures et s'est ainsi installée seule comme indépendante, démarrant «from scratch» avec zéro client ! La tournure des évènements étant très positive, papa a à son tour quitté son boulot pour la rejoindre*", confie Frédéric Keppers, leur fils, qui gère désormais DK Conseils, après avoir connu la politique, notamment via un poste dans un cabinet ministériel. "*Dans le même temps, j'ai suivi une licence spécialisée en assurances. Il y avait là un challenge très excitant pour moi : revenir aux sources à Charleroi tout en prouvant à mon entourage bruxellois et brabançon qu'il était possible d'y développer un business pérenne ! Nous avons effectué cette transition familiale tous ensemble, préservant ainsi l'aspect humain de l'entreprise, surtout vis-à-vis de notre personnel !*"

Présent aux expertises

Et d'humanité, il en est question tous les jours pour les dix membres de l'équipe de DK Conseils. Car si le rôle d'un courtier doit être de conseiller la solution idéale en fonction des besoins du client, c'est à l'après-vente qu'il s'agit surtout d'être le meilleur... "*La particularité de notre métier, c'est de vendre un produit et d'espérer ne jamais devoir vérifier qu'il est efficace ! Nous jouons un rôle d'intermédiaire, mais aussi de conseiller, qui se place du côté du client, tout au long de son parcours de vie, professionnelle ou privée ! L'aspect qui prime chez DK Conseils, c'est de bien l'entourer en cas de pépin. Nous cassons le slogan «Assureurs voleurs» et le remplaçons par «Courtier, toujours à vos côtés !». Même physiquement, puisque nous sommes presque toujours présents aux expertises !*"

Des besoins qui évoluent

Les recommandations de DK Conseils se veulent objectives, le courtier étant indépendant vis-à-vis de tous ses fournisseurs et ayant démontré toute sa compétence depuis près de trois décennies. "*Nous avons une grande expertise en matière de conseils aux particuliers mais, au fil des années, notre bureau s'est spécialisé envers les professionnels et les entreprises. Les dirigeants d'entreprise sont souvent bien orientés quand il s'agit de la protection de leur patrimoine «matériel», mais négligent parfois celle de leur propre personne et ne sont pas toujours bien conseillés sur les possibilités relatives à leur personnel... Alors que tous sont les moteurs de leur activité !*" L'on pense, par exemple, aux assurances-groupes qui peuvent également être considérées comme des «leviers de management», aux assurances qui s'avèrent être des outils d'optimisation fiscale ou aux produits permettant d'envisager une pension plus confortable. "*Mais aussi à des solutions évoluées pour des besoins qui évoluent : cyberattaques et ransomwares, RGPD, atteinte à l'e-réputation, etc. Chez DK Conseils, nous sommes en mesure d'apporter la compétence technique suffisante pour protéger nos clients qui souhaitent se prémunir face à ce nouveau type de risques...*"

www.dkconseils.eu

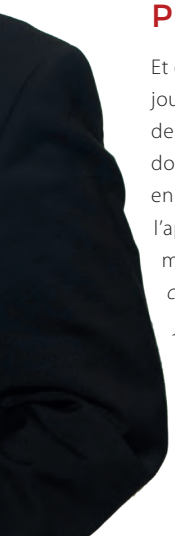

©JP Ruelle

Les entreprises soucieuses de leur environnement le font !

Grand Nettoyage de Printemps

LE GRAND NETTOYAGE DE PRINTEMPS EST DE RETOUR LES 29, 30 ET 31 MARS PROCHAINS ! C'EST DÉSORMAIS UN RENDEZ-VOUS INCONTOURNABLE POUR TOUS LES WALLONS À L'APPROCHE DES BEAUX JOURS. ET SI CETTE ANNÉE, LES ENTREPRISES APPORTAIENT LEUR PIERRE À L'ÉDIFICE ?

Rassembler un maximum de personnes durant 3 jours pour donner un **coup d'éclat à leur quartier**, leur lieu de travail, un parc ou un chemin en ramassant les déchets abandonnés : voilà l'objectif du Grand Nettoyage de Printemps. Et cela fonctionne puisqu'en **2018**, plus de **110.000 Wallons se sont mobilisés** !

Une belle occasion pour les entreprises de montrer leur engagement concret pour **l'environnement**, puisqu'elles peuvent également **prendre part à cet événement** en inscrivant une ou plusieurs équipe(s) de collaborateurs. Une façon de prouver que l'entreprise éco-responsable n'est pas qu'un concept théorique.

Dynam!sme soutient vivement cette initiative et encourage ses lecteurs à participer avec enthousiasme à la 5e édition du Grand Nettoyage de Printemps et ainsi démontrer que le monde des entreprises se sent concerné par la lutte contre la malpropreté. L'an dernier, **une centaine d'entreprises** se sont retroussé les manches, faisons encore mieux cette année ! Plus la mobilisation sera grande et plus l'effet d'entraînement sera élevé. Cette année, l'objectif est d'**atteindre 150.000 participants**, ce qui fera de cette opération **la plus grande mobilisation de l'année en Wallonie** !

Pour convaincre votre personnel de se rallier à cette initiative, n'hésitez pas à en faire un **moment convivial**, voire même une activité de «team-building».

Concrètement, rendez-vous sur le site internet **wallonieplusproprepropre.be** pour y inscrire votre/vos équipe(s). Cette inscription en ligne vous permettra non seulement de **recevoir un kit de ramassage gratuit** – composé de gants, d'un gilet fluorescent, de sacs-poubelle et d'un guide pratique – mais aussi d'informer la commune des zones ciblées par votre ramassage.

La clôture des inscriptions est fixée au **22 mars** à minuit.

POUR PLUS D'INFORMATIONS :
www.wallonieplusproprepropre.be
gnp@bewapp.be
facebook.com/wallonieplusproprepropre

POUR ALLER PLUS LOIN

N'oubliez pas qu'il vous est possible de poursuivre votre action de ramassage de déchets tout au long de l'année en devenant «Entreprise Ambassadrice de la Propreté». Rendez-vous pour cela sur la page : **wallonieplusproprepropre.be/ambassadeurs/**

Conseils pratiques

Sensibiliser son personnel à l'environnement

LA MISE EN ŒUVRE ET LA RÉUSSITE D'UNE DÉMARCHE DE GESTION DE L'ENVIRONNEMENT AU SEIN D'UNE ENTREPRISE IMPOSENT DES CHANGEMENTS D'HABITUDES PLUS OU MOINS IMPORTANTS. CEUX-CI PEUVENT SURPRENDRE, SUSCITER DES QUESTIONS OU DES INCOMPRÉHENSIONS ET ÊTRE DIFFICILEMENT ACCEPTÉS PAR CEUX QUI LES VIVENT. UNE CAMPAGNE D'INFORMATION ET DE SENSIBILISATION BIEN PENSÉE EST DÈS LORS PRIMORDIALE POUR PARVENIR À CHANGER LES COMPORTEMENTS DE MANIÈRE DURABLE.

par Stéphanie VERHEYE

La réussite d'une campagne de sensibilisation ne s'évalue pas au nombre ou à la qualité des messages diffusés mais bien aux résultats finaux (économies d'énergie réalisées, amélioration du tri des déchets...) ! Certains éléments sont essentiels à la réussite d'une telle campagne : le soutien du management, l'implication de tous les acteurs, l'écoute et le dialogue, l'emploi de messages efficaces et la répétition de l'information. De plus, une campagne de sensibilisation ne s'improvise pas, il faut se donner toutes les chances de réussir en préparant et structurant au mieux la démarche. Une réflexion préalable et une planification méticuleuse augmenteront les chances d'atteindre efficacement le public visé. Pour ce faire, il faut procéder étape par étape…

1 COMPRENDRE : réaliser un état des lieux

Avant toute chose, il est nécessaire de réaliser un état des lieux de la situation actuelle afin d'identifier la stratégie et les moyens de communication existants au sein de l'entreprise ainsi que les facteurs de succès et d'échec d'éventuelles expériences passées.

Cet état des lieux doit également servir à connaitre les comportements des utilisateurs, qu'ils soient bons ou mauvais !

2 PLANIFIER ET CRÉER : élaborer le projet

Quel que soit son but, une campagne de sensibilisation se doit d'être claire et structurée. C'est pourquoi il convient d'établir un **Plan de Communication** afin de bien définir les actions à entreprendre pour provoquer les changements de comportement. Pour ce faire il doit répondre aux 5 questions suivantes :

- **Pourquoi ?**
  La première étape, nécessaire pour convaincre et motiver, consiste à définir et indiquer clairement les raisons du projet et le but poursuivi (limitation du gaspillage, meilleure consommation de l'eau, amélioration du tri des déchets…). Ces objectifs peuvent être définis à l'échelle de l'entreprise ou par département et vont permettre de déterminer les résultats attendus.
- **Qui ?**
  L'étape suivante consiste à déterminer l'émetteur et le public-cible du message, c'est à dire «qui communique à qui ?». C'est important car le(s) support(s) de communication et le(s) message(s) dépendent du public visé.
- **Quoi ?**
  À ce stade, il faut définir l'idée principale qui se déclinera dans tous les messages en fonction des différentes cibles. Plus ces messages sont adaptés aux cibles, plus la communication est efficace.
- **Quand ?**
  Il y a une suite logique à respecter dans une campagne de sensibilisation, les différentes actions doivent être planifiées dans le temps.
- **Comment ?**
  La dernière étape consiste à déterminer les moyens et les modalités pratiques utilisés : supports (réunions, affiches, concours...), budget, partenaires, mesure des résultats, incitants... Une évaluation des besoins en ressources humaines, financières et matérielles pour chacun des moyens de communication doit aussi être effectuée. Enfin, pour que le projet soit plus facilement identifiable, il est préférable de lui attribuer un nom, un logo, un slogan ou une mascotte.

→ SUITE EN PAGE 24

→ SUITE DE LA PAGE 23

INFRABEL | Des affiches pour bien identifier les poubelles et les conteneurs.

SPW | Mise en situation pour inciter les collaborateurs à trier correctement.

UCB | Un arbre à gobelets pour marquer les esprits et conscientiser le personnel à réduire sa consommation de plastique.

MUTUALITÉ CHRÉTIENNE de la Province de Namur | Des formations impliquant direction et travailleurs.

4 COMMUNIQUER : déployer la campagne

Pour qu'une campagne de sensibilisation soit réellement efficace, il convient de diffuser les messages par un vecteur approprié, à des endroits stratégiques et à des moments opportuns. Il ne faut pas penser que la distribution d'un feuillet avec quelques consignes à réaliser ou que l'organisation d'une seule séance d'information du personnel seront suffisantes. Une action de sensibilisation doit s'inscrire dans la durée pour être réellement efficace !

5 MESURER : évaluer les résultats et pérenniser la démarche

Enfin, afin de maintenir la motivation du personnel et de montrer les effets des efforts consentis, une communication régulière, notamment par l'affichage périodique de l'évolution des résultats chiffrés de l'entreprise, est nécessaire. Que ces résultats soient positifs ou mitigés, il faut en informer tous les acteurs (direction, personnel...). Cela permet d'encourager toutes les parties à poursuivre leurs progrès, mais également de sensibiliser les plus réfractaires et d'impliquer tout le monde dans la correction des erreurs. Pour la pérennisation des nouvelles attitudes, il sera primordial de «taper sur le clou» afin de ne pas perdre tous les efforts consentis et le travail effectué. La répétition est indispensable ! Et si des choses n'ont pas fonctionné, il faut comprendre pourquoi (en demandant un feed-back), adapter le discours et/ou les supports, éventuellement se faire aider par des partenaires extérieurs si la problématique est importante et persévérer ! ■

La Cellule Environnement de l'UWE a réalisé la brochure **«LA SENSIBILISATION DU PERSONNEL À L'ENVIRONNEMENT : CONSEILS PRATIQUES !»**. Celle-ci reprend des conseils pratiques ainsi que des témoignages d'entreprises ayant mis en place avec succès des actions de sensibilisation. N'hésitez pas à contacter la Cellule Environnement pour partager votre expérience ou si vous avez des questions !

environnement@uwe.be - www.environnement-entreprise.be

PARTICIPEZ AU GRAND NETTOYAGE DE PRINTEMPS !

29/30/31 MARS 2019

INSCRIVEZ-VOUS AVANT LE 22 MARS MINUIT SUR
WALLONIEPLUSPROPRE.BE
081 32 26 40

Une initiative de la Wallonie

Fostplus

COPIDEC

NOUS, ON LE FAIT !

Wallonie Plus Propre

E.R.: Be WaPP asbl - Valérie Cartiaux - Chaussée de Liège 221 - 5100 Namur

Des Parcs d'Activité Economique déjà plus accessibles en Wallonie grâce à l'appel à projets

Mobilité Durable et Entreprises

EN MATIÈRE D'ACCESSIBILITÉ, LES PARCS D'ACTIVITÉ ECONOMIQUE, ANCIENNEMENT APPELÉS «ZONINGS», SONT GÉNÉRALEMENT POINTÉS DU DOIGT. ON RELÈVE SOUVENT LE MANQUE D'ALTERNATIVES À L'AUTOSOLISME ET LA PRÉSENCE TROP TIMIDE D'INFRASTRUCTURES EN FAVEUR D'UNE MOBILITÉ DOUCE. C'EST POURQUOI L'APPEL À PROJETS «MOBILITÉ DURABLE ET ENTREPRISES», DESTINÉ JUSTEMENT À AMÉLIORER L'ACCESSIBILITÉ DE CES PARCS, TOMBAIT À POINT NOMMÉ EN AVRIL 2018.

par la Cellule Mobiité de l'UWE

Par l'appel à projets "Mobilité Durable et Entreprises", le ministre wallon en charge de la Mobilité et des Parcs d'Activité Economique a décidé de dédier la somme d'un million d'euros à des projets d'amélioration de la desserte en transports collectifs et/ou de développement de solutions de vélos à assistance électrique vers ces zones. Pour y parvenir, la Cellule Mobilité de l'UWE a été mandatée pour accompagner méthodologiquement les différentes dynamiques locales.

Le territoire wallon compte actuellement 280 parcs d'activités économiques (PAE), sur une superficie de plus de 13.045 hectares. Ces PAE regroupent 9% des entreprises (7.600 entreprises) et concentrent environ 24% de l'emploi salarié direct (162.000 emplois). La présence de ces entreprises sur ces portions de territoire, pensée historiquement pour l'accessibilité routière, impacte nécessairement la mobilité des travailleurs mais aussi, inévitablement, les politiques de recrutement des entreprises.

L'appel à projets visait donc ces problématiques, avec des axes de travail clairs : il devait s'agir d'un projet mutualisé entre les entreprises du parc, et il devait concerner le vélo à assistance électrique ou les transports collectifs.

Cela a donné lieu à des projets variés :

- La mise à disposition d'une navette d'entreprises ;
- L'adaptation de l'horaire d'une ligne de bus pour mieux répondre aux besoins des travailleurs ;
- La mise à disposition de véhicules à usage collectif ;
- Le placement de boxes sécurisés pour vélo à assistance électrique (VAE) ;
- L'acquisition de VAE ;
- L'organisation d'une campagne de test de vélos auprès du personnel ;.
- Etc.

Une trentaine de projets ont été remis et quatorze ont été retenus. La Cellule Mobilité de l'UWE s'est alors attachée à soutenir ces 14 projets pour affiner leur proposition et remettre un budget prévisionnel en fonction des montants octroyés. Des cartographies et études préliminaires ont été réalisées dans ce cadre, ainsi que des visites de terrain pour les projets où cela s'imposait.

L'un des premiers projets à sortir de terre en 2019 est la nouvelle ligne de bus 248 desservant le parc d'activité économique du Liège Science Park.

Ce PAE mixte destiné spécialement aux entreprises Hi-Tech ayant un lien avec l'Université de Liège compte désormais une trentaine d'entreprises pour près de 3.000 emplois, dont des fleurons de l'entreprenariat wallons, tels qu'EVS ou Eurogentec.

Cela faisait de nombreuses années que les entreprises du parc demandaient à être mieux desservies par les transports publics. Les arrêts les plus proches (48 ou 58) étaient à 20 minutes de marche des entreprises et les voieries sont souvent démunies de trottoirs. Depuis quelques années, les entreprises se sont structurées au sein d'un comité structuré autour de 3 groupes de travail : RH, animation et... mobilité.

L'obtention du subside de la Wallonie change évidemment la donne en septembre 2018 et rapidement, les intervenants se retrouvent autour de la table : pour le groupe de travail mobilité, il s'agit de définir les contours du projet : s'agira-t-il d'une nouvelle ligne ou d'une déviation d'une ligne existante ? Où placer les arrêts ? Quels sont les horaires les plus judicieux ? Tout cela sans sortir de l'enveloppe budgétaire ! Un exercice ardu sans aucun doute mais la bonne collaboration entre les entreprises du parc et le service études du TEC permet de lever les obstacles. D'autant que l'Union Wallonne des Entreprises, la SPI et les Villes de Seraing et de Liège soutiennent également la démarche.

JE JONGLAIS ENTRE COVOITURAGE AVEC MES COLLÈGUES ET AUTOSTOP, J'AI DÉSORMAIS UNE SOLUTION À 3 MINUTES À PIED.

Le 1er février 2019 le bus 248, desservant le parc d'activité économique du Liège Science Park, embarquait ses premiers utilisateurs, manifestement ravis.

Pari réussi puisque depuis le 1er février 2019 le bus 248 roule et embarque ses premiers utilisateurs, manifestement ravis : "*On est une vingtaine à le prendre quotidiennement, pour moitié ce sont des étudiants Technifutur (un centre de formation qui brasse 750 étudiants chaque jour, pour la plupart non motorisés), l'autre moitié ce sont des travailleurs. Pour ma part, cela me simplifie beaucoup les trajets, je jonglais entre covoiturage avec mes collègues et autostop, j'ai désormais une solution à 3 minutes à pied*".

A l'issue de cette année pilote (le subside ne peut plus couvrir l'exploitation de la ligne au-delà de décembre 2019), tous les porteurs du projet espèrent naturellement que la ligne pourra être pérennisée. ■

Retrouvez la liste des projets retenus dans le cadre de cet appel sur **www.mobilite-entreprise.be**.

3 questions à Philippe DEMOULIN, président du Groupe Mobilité du Comité des Entreprises du Liège Science Park, employé chez Siemens

Votre Comité des Entreprises demandait ce bus depuis longtemps, qu'est-ce que représente cette nouvelle ligne, pour vous ?

Cette ligne, ça fait très longtemps qu'on en parlait au Comité Mobilité, c'est donc une belle victoire. J'en profite pour saluer tous les partenaires qui nous ont soutenus : Le Comité des Entreprises du Liège Science Park, l'Interface de l'Université de Liège, l'AREBS, le hub créatif de Seraing et évidemment, la Cellule Mobilité de l'UWE. On s'est bougés aussi, on a organisé une séance d'information sur les formules business to business du TEC à laquelle une quinzaine d'entreprises ont participé. Chacun dans son entreprise, on a vraiment bien relayé l'information, on a fait des affiches, il y a des bâches promotionnelles installées sur le parc d'activité.

Pour votre entreprise, c'est un plus ?

Au sein de notre entreprise, nous avions déjà une personne qui venait en bus et qui marchait pour venir mais depuis le lancement de la nouvelle ligne, nous sommes déjà passés à trois utilisateurs abonnés. C'est sûr que ça permet plus de flexibilité dans le recrutement. Avant, quand les entreprises ici proposaient des stages, c'était toujours compliqué pour les stagiaires de venir mais maintenant ça n'est plus un problème.

Les actions de votre groupe de travail ne s'arrêtent pas là, quelle est la prochaine étape ?

Effectivement, nous avons encore du pain sur la planche. Nous voulons améliorer la voirie pour le bus et pour les piétons également. Nous allons interpeller la Ville de Liège et de Seraing pour améliorer nos trottoirs et reboucher certains endroits qui ralentissent le bus lorsqu'il est chargé.

Le bus du Liège Science Park n'est pas le seul à rouler dans le cadre de cet appel à projets : à **Naninne** (Namur), le GREPAN, groupement des entreprises, a également obtenu un aménagement de l'horaire de la ligne 89 qui dessert le parc d'activité économique. Et d'autres projets sont sur les rails pour compléter cette offre. De même, aux **Plénesses** (près de Verviers), le GAL Pays de Herve et le Plénesses Club se sont associés au TEC pour réaménager une ligne existante (717) selon les besoins des entreprises : nouveaux arrêts, horaires renforcés... La nouvelle ligne 717 commencera à rouler le 1er mars 2019.

Affaire à suivre, donc.

Board Coaching to Excellence

Gouvernance des PME : testez l'administrateur gratuit !

L'ADAGE VEUT QUE CE QUI EST GRATUIT N'A PAS DE VALEUR. DANS LE CAS DE BOARD COACHING TO EXCELLENCE (BCTE), LA VALEUR EST FORCÉMENT AILLEURS : ELLE EST DANS LA PLUS-VALUE RÉELLE POUR LA GOUVERNANCE DE L'ENTREPRISE QUE REPRÉSENTE L'ARRIVÉE D'UN ADMINISTRATEUR INDÉPENDANT. BCTE PROPOSE DE TESTER CETTE APPROCHE PENDANT UN AN, GRATUITEMENT.

Board Coaching to Excellence (BCTE) se définit comme le réseau belge des entrepreneurs et administrateurs qui partagent leur expérience pour améliorer l'efficacité des conseils d'administration des PME. Un réseau unique d'administrateurs de PME, réunis dans une optique de large partage d'expérience et de compétences. Ca, c'est pour la théorie. En pratique, quel est le dirigeant d'entreprise qui ne s'est pas retrouvé à un moment devant des questions cruciales : comment définir ou redéfinir ma stratégie, comment me préparer à affronter les nouveaux challenges, comment passer le cap d'une fusion, d'une acquisition, d'une transmission, d'un passage de flambeau au sein du cercle familial... Autant de questions auxquelles un regard extérieur permet souvent de répondre, parfois en explorant des pistes jamais imaginées jusque-là, tant le management des entreprises est trop souvent focalisé sur le seul day-to-day.

C'est fort de ce constat que BCTE est né, "*pour aider le chef d'entreprise à construire, avec lui, l'approche qui lui convient le mieux ainsi qu'à sa société. Que ce soit au niveau du conseil d'administration, des modes de fonctionnement ou de prises de décision*", comme l'explique Patrick van Houtryve Administrateur de BCTE. Et il sait de quoi il parle, lui qui a consacré l'essentiel de sa carrière à la direction d'un groupe industriel actif en Europe et aux Etats-Unis et qui se passionne depuis plus de 30 ans pour les PME familiales qu'il accompagne.

Comme ses homologues, il accompagne ceux qui veulent bien se faire accompagner. Et c'est là qu'il sent parfois encore une forme de réticence, un frein à franchir le pas. D'où la proposition de recourir pendant un an à l'expertise d'un administrateur indépendant, sans obligation aucune. "*Dans la très grande majorité des cas, la plus-value est rapidement identifiable. Si le chef d'entreprise doit être capable de travailler à livre ouvert, en toute confiance, l'administrateur indépendant doit lui inspirer cette confiance et être capable de se mettre dans la peau de l'entrepreneur. Ce sont là les clés de la réussite de cette approche partenariale. C'est pour cela que nous sommes très attentifs aux profils de celles et ceux qui nous rejoignent et que nous partageons la même philosophie, la même approche*".

Le cœur de leur mission ? Conscientiser et aider les organes de gouvernance à comprendre les défis actuels et futurs de l'évolution des PME dans lesquelles ils interviennent. Le portrait-type : une entreprise de plus de 10 personnes, réalisant un chiffre d'affaires supérieur à 3 millions et jusqu'à 100 millions d'euros. Un portrait-type qui n'empêche pas d'autres entreprises de recourir à leurs services. C'est le cas pour Patrick van Houtryve, qui officie comme administrateur indépendant dans une entreprise réalisant 1 milliard de chiffre d'affaires. Dans une entreprise familiale, une configuration qui convient parfaitement pour une intervention du réseau de BCTE.

Dès l'origine de la création de ce réseau, Patrick van Houtryve a voulu un mode de fonctionnement basé sur la confiance et où des administrateurs parlent avec d'autres administrateurs. Le réseau est aujourd'hui fort d'une soixantaine de personnes. Autant de parcours et d'expertises, qui ont développé une compétence reconnue en matière de gouvernance dans les PME, avec comme fil rouge une approche pragmatique et collégiale.

Avec le recul, le bilan des premières missions semble plus que positif. "*Nous savons déjà que de nombreuses missions vont se poursuivre, mais sous un autre statut que la gratuité. C'est pour nous la preuve de l'utilité de la mission, mais aussi le baromètre de sa réussite et de la plus-value qu'elle a apporté à l'entreprise et à ses dirigeants*". C'est essentiellement au niveau de la définition ou de la redéfinition de la stratégie sur le moyen et le long terme que les missions ont jusqu'ici été les plus utiles. Cela n'a pas empêché ces administrateurs d'apporter leur expertise sur le court terme, par exemple au niveau de problématiques de ressources humaines. Non négligeable non plus, le réseau propre de chacun de ces administrateurs, qui permet souvent d'identifier plus rapidement et plus efficacement une expertise extérieure ponctuelle nécessaire pour résoudre un problème tout aussi ponctuel. ■

Plus d'infos ? www.boardcoachingtoexcellence.be

Fêter une belle réussite

Mind&Market 2019

LE FORUM MIND&MARKET FÊTE SON 10E ANNIVERSAIRE À L'AULA MAGNA DE LOUVAIN-LA-NEUVE LE 25 AVRIL 2019 ! FRUIT D'UNE COLLABORATION ENTRE L'UCL ET L'ALLIANCE CENTRE BW, MIND&MARKET EST PARTI D'UN CONSTAT SIMPLE : L'INNOVATION EST AU CŒUR DE LA CROISSANCE ÉCONOMIQUE. DEPUIS, IL ÉCRIT L'HISTOIRE, AVEC DE BELLES RÉUSSITES À LA CLÉ.

Les idées innovantes foisonnent. Le problème ? La plupart des entrepreneurs en herbe n'arrivent pas à transformer concrètement leurs idées en produit/service/processus. Il faut tester son modèle de business, s'entourer d'associés aux compétences complémentaires, trouver du financement et surtout, vérifier si le marché est demandeur. Mind&Market est un espace créateur de liens incontournable pour les porteurs de projets et les investisseurs potentiels !

L'histoire remonte à 2009 : l'UCL et les entrepreneurs du Brabant wallon créent une plateforme web et un évènement annuel pour aider les porteurs de projets innovants en tous genres et tous secteurs confondus à se développer. Le crédo ? Innover ! Les porteurs de projets (chercheur, étudiant, employé, freelance...) ont l'opportunité de présenter leur projet novateur à des associés et partenaires potentiels, de recevoir le feedback d'entrepreneurs et de coachs confirmés et de confronter leur projet à des clients et sous-traitants potentiels.

Triple win

Le forum est un franc succès. Il s'est exporté ailleurs en Belgique (Charleroi, Namur, Mons, Wallonie picarde, Liège) ainsi qu'au Luxembourg.

Quelques chiffres

Mind&Market, ce sont plus de 1.000 projets novateurs présentés en 10 ans. Près de 6.000 membres actifs dans la communauté. Et la contribution à la création de 250 start-ups pour 800 emplois créés. La franchise Mind&Market s'est exportée dans 7 autres villes, en Belgique et au Grand-Duché du Luxembourg.

Les porteurs de projets lauréats du Forum Mind&Market 2018

Pour sa 11e édition, 120 projets innovants seront présentés le 25 avril 2019 à l'Aula Magna de Louvain-la-Neuve. Et plus de 1000 participants désireux de rencontrer ces innovateurs sont attendus, ce qui fait de Mind&Market l'une des plus importantes manifestations en faveur de l'entrepreneuriat et de l'innovation en Belgique.

La clé du succès ? Un triple win-win : une validation pour les porteurs de projets, une opportunité de collaboration pour les entreprises locales et l'UCL, qui met en avant les meilleurs projets de la formation en entrepreneuriat (CPME) de son école de gestion, la Louvain School of Management, ainsi que certains de ses projets de spin-offs. Sans oublier les étudiants de l'UCL accompagnés dans l'incubateur étudiant (Yncubator) du CEI Louvain.

Concrètement, Mind&Market, ça sert à quoi ? A créer son entreprise pardi, avec l'aide d'un bon réseau. Un exemple ? ListMinut, la start-up qui réunit aujourd'hui près de 100 000 utilisateurs. Elle fut imaginée par 4 étudiants de l'UCL, dans le cadre de leur formation en création d'entreprise (CPME).

Leur projet fut ensuite présenté lors du 2e forum Mind&Market en 2010. Résultat ? Des éléments à améliorer, pour devenir une entreprise qui marche. Les étudiants ne se découragent pas, ils affinent, cogitent et reviennent, un an plus tard. Avec succès puisqu'ils décrochent le 1er prix de l'innovation à Mind&Market et emploient aujourd'hui 10 collaborateurs.

Au programme : une conférence inspirante en introduction de l'après-midi ; des tables de discussion pour chacun des projets sélectionnés, dans le hall de l'Aula Magna ; 72 sessions de pitch réparties en 6 ateliers thématiques – 5 minutes pour convaincre et 10 minutes pour défendre son projet face à de nombreux experts et entrepreneurs ; 1 remise des prix pour les meilleurs projets. Et des nouveautés : un fil rouge «Economie de la transition», et des nouveaux outils digitaux pour préorganiser ses rendez-vous et optimiser son timing le jour J. ■

Plus d'infos ? www.mindandmarket.be

union wallonne
des **entreprises**

Accélérer la création et le développement
de l'activité économique en Wallonie

Le WALLOMÈTRE

UNE ÉVALUATION PERMANENTE DE LA SANTÉ ÉCONOMIQUE DE LA WALLONIE

La Wallomètre rassemble toutes les données statistiques qui vous donnent les clés pour décoder l'économie wallonne. Ce nouveau site de l'Union Wallonne des Entreprises (UWE) fournit en effet les dernières statistiques wallonnes par grands thèmes, avec des indicateurs macroéconomiques mis à jour en temps réel. Le Wallomètre se veut une vitrine où le département économique de l'UWE analyse les dernières données disponibles dans un esprit critique, proposant ainsi une grille de lecture des enjeux économiques qui font débat dans l'actualité ou dans le monde politique.

WWW.WALLOMETRE.BE

L'Union Wallonne des Entreprises (UWE) est l'organisation des **employeurs privés** qui **agit** pour assurer la **prospérité de la Wallonie**, à travers la mise en place et le soutien d'un **climat** et d'un **cadre** qui permettent la création et le développement d'entreprises compétitives et durables. **www.uwe.be**

Dossier

Spécial Economie

L'ÉDITION 2018 DES «**ÉTUDES DE L'UWE SUR LA SITUATION DE L'ENTREPRISE**», DONT VOUS TROUVEREZ QUELQUES EXTRAITS DANS CE DOSSIER, EST CONSACRÉE AU THÈME : «**L'ENTREPRENEURIAT ET LE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL**». ON Y DÉCOUVRE NOTAMMENT L'ENTREPRENEURIAT "SCHUMPÉTÉRIEN", UN ENTREPRENEURIAT INNOVANT, AUDACIEUX ET AMBITIEUX QUI A L'IMPACT LE PLUS SIGNIFICATIF SUR L'ÉCONOMIE GLOBALE.

LES ÉTUDES DE L'UWE TENTENT ÉGALEMENT DE CHIFFRER L'ENTREPRENEURIAT EN WALLONIE, ILLUSTRANT LE LIEN ENTRE CE DERNIER ET LE NIVEAU D'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE, ET DRESSENT LE BILAN DES POLITIQUES WALLONNES EN FAVEUR DE L'ENTREPRENEURIAT SUR LES 20 DERNIÈRES ANNÉES. ET DE CONSTATER QUE MÊME SI LA WALLONIE MONTRE CERTAINES CARACTÉRISTIQUES D'ÉCOSYSTÈMES ENTREPRENEURIAUX, UNE POLITIQUE TRÈS AMBITIEUSE, AVEC DES MOYENS HUMAINS ET FINANCIERS IMPORTANTS, EST NÉCESSAIRE POUR CRÉER L'ENVIRONNEMENT IDÉAL POUR LE DÉVELOPPEMENT D'UN ENTREPRENEURIAT QUI ACCÉLÉRERA LA MUTATION DE L'ÉCONOMIE WALLONNE.

ENFIN, COMME À L'ACCOUTUMÉE, VOUS TROUVEREZ DANS CE DOSSIER L'ANALYSE DU BUDGET 2019 DE LA WALLONIE ET DES COMPTES RÉGIONAUX 2017.

Un enjeu vital pour l'économie

L'importance de l'entrepreneuriat !

ENTREPRENEURIAT, ENTREPRISES, EMPLOI, ÉCONOMIE : DIFFICILE DE LES DISSOCIER L'UN DE L'AUTRE. ON L'OUBLIE TROP SOUVENT, UNE ÉCONOMIE EST UN CORPS VIVANT QUI PEUT GRANDIR, RÉTRÉCIR, PRENDRE DE MULTIPLES FORMES, MAIS QUI, C'EST CERTAIN, NE CONNAIT JAMAIS L'IMMOBILITÉ. LES ENTREPRISES SONT UN DE SES CONSTITUANTS PRINCIPAUX.

par Yves-Etienne MASSART

Le rôle des entreprises dans l'économie est fondamental, qui pourrait en douter ? Comme le dit Didier Paquot, "*ce sont elles qui forment l'ADN de l'économie, qui lui donnent sa consistance, sa fonctionnalité, son intensité, ses dimensions, sa complexité, sa richesse. Les entreprises elles-mêmes naissent, se développent ou stagnent, fusionnent, meurent et parfois renaissent sous d'autres configurations. Il est donc extrêmement important que le tissu des entreprises se régénère sans cesse. Ce qui signifie plus qu'un simple remplacement d'entreprises par d'autres*".

Si une économie veut garder sa vitalité et sa force, elle doit compter en son sein des hommes et des femmes qui vont avoir l'audace de prendre des risques, d'explorer l'inconnu pour créer des entreprises qui vont mettre sur le marché de nouveaux biens et services en y introduisant les dernières innovations, comme par exemple les nouvelles applications issues de la R&D.

L'entrepreneuriat est un des vecteurs majeurs pour transformer les connaissances humaines en biens et services à l'usage de toute la communauté. Femmes ou hommes, ces entrepreneurs doivent être non seulement audacieux, mais aussi ambitieux. Ils doivent faire grandir leurs entreprises jusqu'à une taille où elles vont structurer leur environnement grâce à leurs effets directs (fourniture de biens et services, emplois directs) et indirects (activité et emplois chez les fournisseurs et services connexes, retombées en matière de R&D, etc.).

L'entrepreneuriat est donc vital pour une économie. "*Il prend de multiples visages et il n'est pas toujours aisé de mesurer le phénomène entrepreneurial en Wallonie. Il n'est en effet pas évident de mettre des chiffres et des statistiques sur toutes les formes d'entrepreneuriat*". Ce qui entraîne d'autres questions : "*Faut-il soutenir de la même manière toutes les formes d'entrepreneuriat et comment doivent-elles être soutenues ?*". Il est clair qu'une politique en faveur de l'entrepreneuriat ne consiste pas seulement à donner un coup de pouce à ceux ou celles qui veulent créer une entreprise ou prendre le statut d'indépendant. C'est tout un écosystème qu'il faut mettre en place, qui va de la culture aux infrastructures en passant par les réseaux, les talents, le financement et d'autres facteurs encore. L'ambition d'une politique de soutien à l'entrepreneuriat doit être à la hauteur de l'ambition des entrepreneurs et entrepreneures. C'est le rôle de l'UWE de le rappeler.

Etudes sur la situation de l'entreprise

Baromètre de la création d'entreprise

DANS SES DERNIÈRES ÉTUDES ANNUELLES SUR LA SITUATION DE L'ENTREPRISE, L'UNION WALLONNE DES ENTREPRISES A DONC EXPLORÉ L'ENTREPRENEURIAT. L'OCCASION DE TIRER UNE SÉRIE D'ENSEIGNEMENTS ET DE TRACER QUELQUES PISTES EN MATIÈRE DE POLITIQUE ÉCONOMIQUE.

Comme le souligne Didier Paquot, "*Pour définir ce type de baromètre, il faut prendre en compte une dizaine d'indicateurs : nombre de créations, nombre de sorties, taux de création par secteur et par arrondissement, taux de sortie par secteur et par arrondissement, taux de croissance net toujours par secteur et par arrondissement, taux de survie, taux de survie par secteur, impact sur la valeur ajoutée, impact sur l'emploi, entrepreneuriat de croissance, liquidité (ratio de liquidité au sens large) et enfin solvabilité (ratio d'indépendance financière, degré d'endettement et le degré de couverture des fonds de tiers par le cash-flow)*". Le département économique de l'UWE a donc passé à la loupe le nombre de créations et de disparitions d'entreprises du secteur privé pour les trois régions entre 2008 et 2017.

Sans surprise par rapport à la démographie des entreprises, la Flandre crée le plus d'entreprises, suivie de la Wallonie et de la Région de Bruxelles-Capitale. Confirmation par Didier Paquot : "*Sur les dix dernières années, le nombre d'entreprises créées fluctue en moyenne aux alentours de 6.700 entreprises en Wallonie, de 17.000 entreprises en Flandre et de 5.100 unités pour Bruxelles. Notons, que pour les deux dernières années où la conjoncture économique était bien orientée, le nombre d'entreprises créées dans les trois régions est supérieur à leur moyenne*".

Il existe donc, en bonne logique, une interaction entre le climat conjoncturel et la création d'entreprises. Comme on peut s'y attendre, les entrepreneurs auraient moins tendance à se lancer dans la création d'une nouvelle entreprise quand l'économie est en récession comme nous avons pu le constater pour les périodes entre 2008-2009 et 2011-2013, en pleine crise financière et crise de la dette souveraine. "*Deux périodes clés où nous avons observé une chute significative du nombre de créations d'entreprises dans les trois régions. Le climat général pèse sur la création d'entreprises, ce qui fait également effet boule de neige. La moindre création d'entreprises accentue la période de ralentissement et inversement en période de reprise*".

En analysant de manière plus fine, les données, il apparait que la Wallonie et la Flandre connaissent moins de créations par rapport à leur part d'entreprises actives que la Région de Bruxelles-Capitale. Bruxelles est donc plus dynamique que la Flandre et la Wallonie en termes de créations d'entreprises. "*Cette différence en faveur de Bruxelles peut s'expliquer en partie par son statut de capitale belge et européenne et par l'effet d'agglomération grâce à la présence de nombreux sièges sociaux de multinationales*". Mais ces chiffres permettent aussi de dresser deux constats : "*Sur les dix dernières années, en moyenne 6.700 entreprises se créent chaque année en Wallonie.*

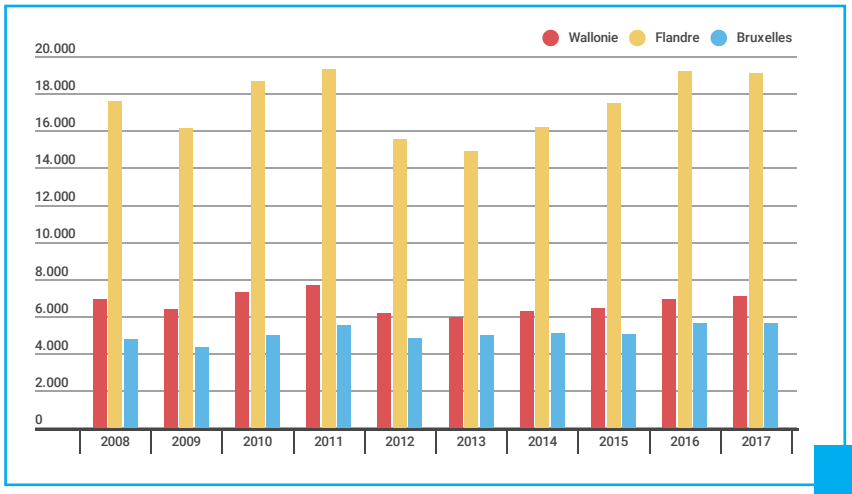

EVOLUTION DU NOMBRE TOTAL DE CRÉATIONS PAR RÉGION

→ SUITE EN PAGE 34

→ SUITE DE LA PAGE 33

Par ailleurs, il apparait clairement qu'il y a une interaction entre la création d'entreprises et le climat conjoncturel. Il s'avère que les entrepreneurs auraient moins tendance à se lancer dans la création d'une nouvelle activité quand l'économie est en récession comme nous pouvons le constater pendant les périodes de crise où nous observons une diminution significative du nombre de créations".

Autre enseignement particulièrement révélateur de cette étude, le taux de création brut moyen de la période 2008-2017 par arrondissement : trois arrondissements sortent du lot avec un taux de création brut supérieur à 6,5% : Hasselt (6,9%), Bruxelles (6,8%) et Gand (6,6%). Dans l'autre sens, la province du Luxembourg connaît le taux de création brut le plus faible, notamment avec l'arrondissement de Neufchâteau (4,8%), Virton (4,4%) et Bastogne (4%). "*Mais, à part la province du Luxembourg, la Wallonie et la Flandre sont relativement proches en termes de taux création brut !*" Contrairement au taux de création brut, l'étude montre que la différence entre la Flandre et la Wallonie est plus marquée au niveau des arrondissements pour le taux de sortie brut. Dans le sud du pays, les arrondissements de la province du Hainaut semblent plus vulnérables (Mons à 4,2% et Charleroi à 4,4%). En Flandre, seul l'arrondissement d'Anvers connaît un taux de sortie relativement élevé (3,5%).

Quelle croissance ?

Le taux de croissance net, considéré comme l'un des indicateurs-clés de la croissance économique est défini comme la différence entre le taux de création brut et le taux de sortie brut. "*La Wallonie a connu un taux de croissance net positif sur la période 2008-2017 qui est en moyenne de 2,7%. A partir de 2012, on assiste à une chute du taux de croissance net wallon, notamment avec un taux de croissance net de seulement 0,8% en 2014. Celui-ci s'explique par la forte hausse du taux de sortie en 2013 et 2014. La hausse du taux de sortie sur ces deux dernières années est le fait de l'accumulation des deux crises et du changement législatif par rapport au taux de précompte mobilier et le taux de l'impôt des personnes physiques sur le boni de liquidation*".

L'explication ? La Wallonie a moins bien résisté à la crise souveraine car les entreprises étaient déjà fragilisées par la crise financière de 2008. L'influence d'un mauvais climat conjoncturel est mise en évidence dans le taux de croissance net. "*Par ailleurs, une bonne conjoncture joue aussi sur le taux de croissance net. Comme nous pouvons le constater en 2010 où la Wallonie a connu une croissance réelle de son PIB de 4%, le taux de croissance net a été le plus élevé de la période (3,9%). Dans une moindre mesure, 2016 fût également une bonne année lorsque nous analysons la période qui suit la crise souveraine, avec un taux de croissance net de 2,5%*". Le Département économique en tire deux conclusions : d'une part, la Wallonie a le taux de croissance net le plus faible des trois régions et ensuite la Wallonie a connu une plus grande dégradation de son taux de croissance net sur la période suivant les deux crises.

Durant cette période 2012-2014, le nombre de faillites est relativement plus élevé en Wallonie. Le poids des deux crises a impacté plus fortement l'économie wallonne.

Si l'on affine l'analyse au niveau des arrondissements, "*Comme on pouvait s'y attendre, l'image entre la Wallonie et la Flandre est assez contrastée. D'un côté, des arrondissements flamands connaissent un taux de croissance net supérieur à 4% comme Hasselt, Louvain et Gand alors que d'un autre côté, des arrondissements wallons ont un taux de croissance net inférieur à 2% comme Charleroi, Bastogne, Virton, Dinant et Mouscron. Mais l'aspect le plus alarmant, c'est le fait que la majorité de la Flandre se trouve en vert alors qu'en Wallonie seules 4 arrondissements se distinguent (Nivelles, Waremme, Huy et Namur). Lorsque nous avons regardé de plus près les données par rapport au taux de création et de sortie, nous avons constaté que la différence entre la Wallonie et la Flandre se situait principalement au niveau du taux de sortie qui est plus élevé en Wallonie. Ce constat se retrouve également dans les arrondissements les plus importants en termes de bassin d'emplois et d'activité*".

Les taux de création restent relativement proches pour les huit arrondissements et gravitent entre 5,9% et 6,9%. Les taux de sortie ont une variance plus élevée que les taux de création.

En Flandre, seul Anvers a un taux de sortie plus élevé que les 3% alors qu'en Wallonie, trois des quatre arrondissements sélectionnés sont au-dessus de la barre des 3% dont l'arrondissement de Charleroi qui atteint un taux de sortie de 4,4%. Seul l'arrondissement de Nivelles qui correspond en soit à toute la province du Brabant wallon, a un taux de sortie inférieur à 3%.

Conclusions de tout ceci ? La dynamique entrepreneuriale en termes de création entre la Wallonie et la Flandre est assez similaire. Le taux de sortie brut des entreprises wallonnes reste le nœud du problème du dynamisme entrepreneurial. Le passé industriel semble peser encore lourd sur le tissu économique wallon.

Perspectives et emplois

Et si l'éclaircie venait des starters, ces entreprises actives depuis moins de 5 ans et comptant moins de 50 employés ? Elles représentent 6% de la valeur ajoutée totale, mais 9% de la perte brute de valeur ajoutée et 19% de la création brute de valeur ajoutée. En revanche, les petites entreprises plus anciennes (41%) occupent une part disproportionnée de la perte totale de valeur ajoutée (60%) pour seulement une création brute de valeur ajoutée de 41%. "*Alors que les jeunes entreprises sont pour la plupart de petites entreprises, la majorité des petites entreprises sont vieilles et elles ont un impact substantiellement négatif sur la création nette de valeur ajoutée. Notons que la création nette de valeur ajoutée des moyennes et grandes entreprises anciennes est positive mais moins disproportionnée par rapport aux petites entreprises anciennes*". D'ailleurs, la contribution à la création nette de valeur ajoutée des jeunes starters en Wallonie a été positive tout au long de la période 2010-2015, et se situe aux alentours des 2%. Pour les «vieilles» entreprises (actives depuis plus de cinq ans), la perte brute de valeur ajoutée dépasse la création brute de valeur ajoutée en 2013 et 2015. La contribution de ces entreprises est assez volatile et varie entre -1,2% et 4,2%. Le pic de 2010 s'explique principalement par les très bons résultats de l'industrie pharmaceutique. "*En décomposant la contribution des entreprises de plus de cinq ans, nous constatons que c'est essentiellement les petites entreprises qui contribuent négativement à*

la création nette de valeur ajoutée, tandis que les moyennes entreprises contribuent positivement sur l'ensemble de la période".

Quid de la part dans l'emploi du secteur privé des jeunes entreprises entre 2008 et 2016 ? Les jeunes entreprises wallonnes de moins de cinq ans représentent en moyenne sur la période 2008-2016, 7,9% dans l'emploi du secteur privé wallon alors qu'elles constituent 17,9% des employeurs dans le secteur privé. Cette part a eu tendance à diminuer pendant la période analysée passant d'une contribution de 9,4% à l'emploi en 2008 à une contribution de 6,1% en 2016.

En comparant avec la Flandre et la Région de Bruxelles-Capitale, les jeunes entreprises wallonnes ont comme pour la valeur ajoutée, une contribution supérieure à leurs homologues. En effet, les entreprises de moins de 5 ans contribuent à l'emploi à hauteur de 6,2% en Flandre et de 5,2% à Bruxelles en représentant respectivement 14,5% et 18,6% du total des entreprises engageant au moins un salarié dans le secteur privé.

"

LA CROISSANCE NETTE DE L'EMPLOI EN WALLONIE EST PRINCIPALEMENT DUE AUX STARTERS. PAR CONTRE, LES DESTRUCTIONS D'EMPLOIS SE CONCENTRENT PRINCIPALEMENT SUR LES PETITES ENTREPRISES DE PLUS DE 5 ANS.

"*Les starters sur la période 2010-2015 ont contribué aux alentours de 2% à la création nette d'emploi. C'est donc au niveau des starters qu'on trouve la plupart de la création nette d'emplois. La croissance nette de l'emploi en Wallonie est principalement due aux starters. Par contre, les destructions d'emplois se concentrent principalement sur les petites entreprises de plus de 5 ans*". ■

Quels enseignements en tirer ?

Le baromètre sur la création d'entreprises nous permet de dégager certains constats sur l'entrepreneuriat en Wallonie :

1. La dynamique entrepreneuriale en termes de taux de création brut est assez similaire entre la Wallonie et la Flandre ;
2. Mais le taux de survie des nouvelles entreprises et le taux de sortie brut restent problématiques en Wallonie ;
3. Ces deux premiers constats se traduisent donc par un taux de croissance net wallon inférieur à celui des deux autres régions ;
4. Les deux crises successives (crise financière et crise de la dette souveraine) ont principalement impacté l'industrie manufacturière. De nombreuses industries vieillissantes ont fait faillite et elles n'ont été que partiellement remplacées par de nouvelles entreprises industrielles ;
5. En ce qui concerne l'emploi, les jeunes entreprises wallonnes engagent plus vite du personnel que celles de Flandre ou de Bruxelles ;
6. Les starters ont contribué à hauteur de 2% à la création nette d'emploi sur la période 2010-2015. La croissance nette de l'emploi est donc principalement due aux jeunes entreprises ;
7. Les petites entreprises «matures» détruisent plus d'emplois qu'elles n'en créent ;
8. Le même constat peut être fait en termes de création nette de valeur ajoutée pour laquelle les starters jouent un rôle important et où les petites entreprises âgées ont une contribution négative à la croissance.

Ces principaux constats dressent une situation mitigée de l'entrepreneuriat en Wallonie. Malgré certains bons points, la dynamique entrepreneuriale dans le secteur industriel reste préoccupante. En effet, c'est dans l'industrie manufacturière où l'on a le plus de probabilité d'y retrouver l'entrepreneur schumpétérien, synonyme de croissance et d'effet de débordement sur l'entièreté d'une économie. Connaissant l'importance et le rôle d'une industrie dans une économie, le peu de création de nouvelles entreprises industrielles reste inquiétant, surtout après le choc industriel de 2009 à 2014 qui a mené à la faillite de nombreuses entreprises industrielles vieillissantes.

Néanmoins, d'un autre côté, nous avons pu observer que certains secteurs arrivaient à tirer leur épingle du jeu comme celui relatif aux activités spécialisées, scientifiques et techniques. De plus, notre analyse des données bilantaires au niveau des entreprises (emploi et valeur ajoutée) a mis en lumière la contribution positive des starters wallonnes. Les jeunes entreprises contribuent donc significativement à l'emploi et à la croissance de la région.

Ce qui nous amène à se demander quelles leçons peut-on tirer de ces conclusions en termes de politique économique...

Actuellement, les derniers gouvernements wallons ont eu tendance à éparpiller les différentes aides afin de satisfaire tout le monde. Dans notre baromètre, nous avons vu que le nombre de nouvelles entreprises avec potentiel de croissance est limité. Il serait dès lors judicieux pour des décideurs politiques, de s'efforcer de les repérer et de les «aider» à pousser leur développement au maximum et le plus longtemps possible.

Reste néanmoins à repérer ces nouvelles entreprises qui ont un potentiel de croissance sur le moyen terme. Est-ce possible, de quelle manière ? C'est la question que les «Études 2017 sur la Situation de l'Entreprise» sur la croissance avait déjà posée et tenter de répondre. La conclusion était qu'il est très difficile de prévoir le potentiel d'une entreprise mais que les dernières avancées dans la recherche sur les entreprises en croissance insistent plus sur les critères subjectifs/psychologiques pour expliquer la croissance d'une entreprise.

La clé de voûte de l'économie

Sans entreprise, pas d'emploi !

LE SECTEUR DES ENTREPRISES EST LA CLÉ DE VOÛTE D'UNE ÉCONOMIE CAR IL PRODUIT LA MAJORITÉ DE LA VALEUR AJOUTÉE. SANS ENTREPRISES, PAS DE BIENS ET DE SERVICES EN SUFFISANCE À DES PRIX CONCURRENTIELS, PAS D'EMPLOIS, PAS D'EXPORTATIONS, PEU DE PROGRÈS TECHNOLOGIQUES ACCESSIBLES À TOUS, ET PAS DE FINANCEMENT POUR LES SERVICES PUBLICS.

par Yves-Etienne MASSART

Comme le précise Didier Paquot, "*il est essentiel pour la vitalité d'un pays ou d'une région, de pouvoir compter sur un secteur privé important, dynamique et qui désire se développer. Or, les chiffres de la croissance nominale de la valeur ajoutée totale (FIGURE 01) indiquent l'image d'une Wallonie partagée par rapport aux deux autres régions du pays. La Wallonie affiche un taux de croissance annuel moyen entre 2007 et 2016 de 2,2% contre 2,0% pour Bruxelles et 2,4% pour la Flandre. Mais, c'est à souligner : sur les 9 dernières années, les entreprises wallonnes ont mieux performé à 3 reprises par rapport à celles situées en Flandre. Néanmoins, les entreprises wallonnes semblent moins solides lors des périodes de crise (2009, 2012 et 2013)*".

Au final sur l'ensemble de la période 2007-2016, le secteur wallon des entreprises a d'ailleurs crû en moyenne de 2,5%, contre 2,6% en Flandre.

Si on affine l'analyse en s'intéressant à la contribution à la croissance des différents secteurs institutionnels, un constat s'impose : "*Pour les trois régions, c'est le secteur des entreprises qui contribue logiquement le plus à la croissance pour la période de 2007 à 2016. Cependant, lorsque que l'on compare la contribution du secteur des administrations publiques entre la Flandre et la Wallonie, on constate que celui-ci contribue à 27% de la croissance de la valeur ajoutée en Wallonie, contre à peine 16% en Flandre*". Il y a là matière à réflexion...

Il faut cependant interpréter ces contributions avec une certaine prudence. En effet, la part de l'administration dans l'économie flamande est quelque peu sous-estimée car une partie de la fonction publique flamande se situe à Bruxelles.

Par ailleurs, en raison de sa faible croissance absolue, la contribution du secteur des indépendants est aussi minime.

Une conclusion ? "*De cette répartition de la valeur ajoutée par secteur institutionnel (FIGURE 02), il ressort que le secteur des entreprises est trop peu développé en Wallonie ainsi que le secteur privé (entreprises + indépendants). En effet, le secteur privé wallon a produit 79% de la valeur ajoutée tandis que le secteur privé représente 87% de la valeur ajoutée totale en Flandre*". Mais ce n'est pas tout : "*La part du secteur privé a diminué dans l'économie wallonne entre 2007 et 2016, ce qui est une constatation très préoccupante. Le redressement de la Wallonie ne se fera que par un dynamisme accru de son secteur privé, ce qui ne semble pas avoir été le cas sur les dix dernières années*".

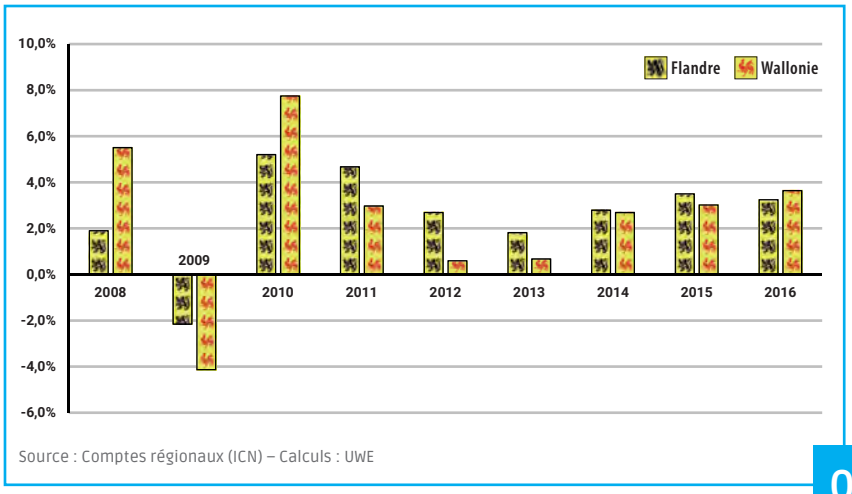

Source : Comptes régionaux (ICN) – Calculs : UWE

01

CROISSANCE NOMINALE ANNUELLE DE LA VALEUR AJOUTÉE (%)

> LE SECTEUR DES ENTREPRISES A CRÉÉ 60.940 EMPLOIS NETS ENTRE 2007 ET 2016 EN WALLONIE.

Impact sur l'emploi

Et ce n'est pas sans conséquences sur l'emploi, comme le souligne Didier Paquot, chiffres à l'appui : "*La part des entreprises dans l'emploi s'élève en Wallonie seulement à 57% tandis que celle-ci atteint 64% en Flandre et 57% à Bruxelles. En ce qui concerne la part du secteur indépendant wallon, elle atteignait 21% en 2016, c'est-à-dire 1 point de pourcentage en plus que celle de la Flandre et 8 points de pourcentage en plus de la part de l'emploi des indépendants bruxellois. Par ailleurs, la part dans l'emploi de l'administration publique est de 21% en Wallonie contre seulement 15% en Flandre*". Néanmoins, il faut quelque peu nuancer cette différence en rappelant qu'une partie de l'administration flamande est localisée à Bruxelles, ce qui réduit artificiellement le poids du secteur administratif flamand dans les chiffres régionaux mais gonfle le poids du secteur administratif bruxellois (27%).

Une constante cependant : il ressort des chiffres que le secteur des entreprises est plus productif dans les trois régions que les autres secteurs. "*En effet, le secteur des entreprises wallonnes a produit 61% de la valeur ajoutée totale alors qu'il ne représente que 57% de l'emploi total wallon*". Autre constat : la part des entreprises dans l'emploi s'élève en Wallonie seulement à 57% tandis que celle-ci atteint 64% en Flandre et 57% à Bruxelles.

En Wallonie, on compte plus de 77.207 entreprises du secteur privé en activité pour l'année 2016, soit :

- **21,4 entreprises pour 1.000 habitants ;**
- **29,4% du total des entreprises belges.**

Les entreprises du secteur privé fournissent 695.475 postes de travail. En moyenne, une entreprise wallonne emploie 9 personnes, ce qui place cette entreprise-type dans la catégorie des TPE. Par ailleurs, 83,9% des entreprises wallonnes relèvent de cette catégorie.

	WALLONIE	FLANDRE	BRUXELLES	BELGIQUE
Nombre d'entreprises	77.207	151.910	33.265	262.382
Nombre de salariés	695.475	1.755.892	389.517	2.840.884
Entreprises par 1.000 habitants	21,4	23,5	28,0	23,3
Taille moyenne des entreprises	9,0	11,6	11,7	10,8

Sources : ONSS (données décentralisées) et BNB - Calculs : UWE

En ce qui concerne la part du secteur indépendant wallon, elle atteignait 21% en 2016, c'est-à-dire 1 point de pourcentage en plus que celle de la Flandre et 8 points de pourcentage en plus de la part de l'emploi des indépendants bruxellois.

Le secteur des entreprises a créé 60.940 emplois nets entre 2007 et 2016 en Wallonie. Cela représente une croissance annuelle de 1%. Cependant, cette période est touchée par la crise financière de 2008 et ensuite la crise de la dette souveraine dans la zone euro. Ces deux crises ont largement impacté l'évolution de la contribution du secteur privé en termes d'emploi. A titre de comparaison, pour cette même période 2007-2016, la croissance de l'emploi dans l'administration wallonne n'a été que 0,4%. L'emploi des indépendants a lui augmenté de 0,9% en moyenne par an.

Au cours de cette décennie, le taux de croissance de l'emploi dans l'économie totale a été très légèrement supérieur en Flandre (0,8%) qu'en Wallonie (0,7%).

"*La bonne surprise est que le taux de croissance de l'emploi dans les entreprises en Wallonie a été légèrement supérieur à celui de la Flandre, 1% contre 0,9%. Il existe donc un certain dynamisme grandissant dans le secteur des entreprises en ce qui concerne l'emploi*".

Quel avenir ?

En raison de la diminution de la part des indépendants et de la légère augmentation de la part des entreprises, le poids du secteur privé dans le total de l'économie wallonne (en termes de valeur ajoutée), qui était déjà faible, a diminué entre 2007 et 2016. Pour Didier Paquot, "*c'est un constat préoccupant, un autre signe que le redressement global de l'économie wallonne n'a pas encore vraiment débuté, même si sur le front de l'emploi, les nouvelles sont un peu meilleures puisque les taux de croissance observés dans le secteur privé sont légèrement plus favorables que ceux observés dans le reste du pays*".

Ce constat posé par l'UWE n'est donc pas nouveau : la Wallonie a besoin de plus d'entreprises et des entreprises plus grandes. "*Mais pour cela, il faut que l'entrepreneuriat qui se développe en Wallonie soit orienté innovation, qu'il crée de la valeur ajoutée. Il faut également que ces activités entrepreneuriales soient tournées vers la croissance*". Du côté des pouvoirs publics, il faut qu'ils mettent en œuvre des politiques pour accompagner ces jeunes entreprises prometteuses, susceptibles d'apporter des effets de débordement sur les autres entreprises. Voilà autant de constats et de recommandations que l'UWE défendra à travers son mémorandum. ■

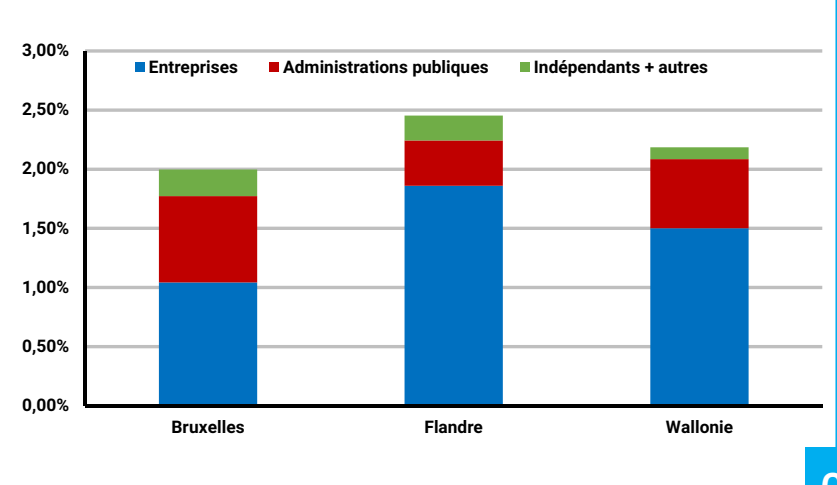

02

CONTRIBUTION À LA CROISSANCE PAR SECTEUR INSTITUTIONNEL (2007-2016)

Comment favoriser l'entrepreneuriat ?

L'écosystème entrepreneurial

DEPUIS UNE TRENTAINE D'ANNÉES, L'ENTREPRENEURIAT EST À LA MODE DANS LE DISCOURS POLITIQUE DES PAYS EUROPÉENS ET DE LA COMMISSION EUROPÉENNE ELLE-MÊME. APRÈS LES PROFONDES RESTRUCTURATIONS DES ANNÉES 1970 À 1990 QUI ONT FRAPPÉ L'INDUSTRIE EUROPÉENNE, IL FALLAIT REDONNER UN NOUVEAU SOUFFLE AUX ÉCONOMIES DU VIEUX CONTINENT EN CRÉANT DE NOUVELLES ENTREPRISES DANS LES SECTEURS D'AVENIR.

Depuis 3 décennies, l'esprit d'entreprendre est mis à l'honneur, la figure de l'entrepreneur a retrouvé des couleurs, on a pris des mesures pour les aider à réaliser leurs ambitions. Dans à peu près tous les pays européens, on a tenté de susciter l'esprit d'entreprendre par des concours de business plans, on a créé des fonds d'investissement, des incubateurs, des plans de soutien aux entrepreneurs. Mais, au bout de quelques années, on a bien dû constater que les résultats n'étaient pas à la hauteur des efforts entrepris : pas de Silicon Valley en Europe, pas de croissance rapide de starts-up en entreprises géantes.

Une nouvelle approche s'est petit à petit imposée, considérant que l'entrepreneuriat ne se développe pas par les seules qualités de l'entrepreneur mais que son épanouissement dépend pour beaucoup de l'environnement dans lequel il évolue. Il faut donc créer un environnement – un écosystème – qui suscite et soit favorable au développement de l'entrepreneuriat.

De nombreux auteurs se sont penchés sur la question. Comme le soulignait Isenberg (2010), "*l'écosystème entrepreneurial consiste en un jeu de différents éléments individuels – comme le leadership, la culture, les marchés des capitaux, des consommateurs à l'esprit ouvert – qui se combinent de manière complexe. Chacun pris isolément peut favoriser l'entrepreneuriat mais il est insuffisant pour le soutenir. C'est pourquoi beaucoup d'efforts gouvernementaux sont des échecs – parce qu'ils n'adressent que quelques-uns de ces éléments*". On retrouvait déjà cette idée dans le concept de clustering développé par l'économiste Porter : le groupement sur un certain territoire d'entreprises évoluant dans le même domaine, même si elles peuvent être concurrentes, permet le développement d'un écosystème qui favorise à son tour le développement du territoire donné. Mais le concept d'Ecosystème entrepreneurial est plus vaste, il englobe beaucoup plus de facteurs et il ne veut pas se limiter à un seul secteur. Il ne s'agit pas, au départ, de privilégier un secteur mais un état d'esprit, une démarche collective.

Interactions

L'intérêt suscité par ce concept d'écosystème a fait bouger les lignes : les facteurs «traditionnels» que l'on présentait comme essentiels pour l'entrepreneur : le capital, la technologie, les infrastructures se retrouvent aujourd'hui «clairsemés» parmi d'autres facteurs en nombre, qui concernent plus le «climat», l'état d'esprit, la mobilisation collective, des facteurs plus intangibles comme la «culture supportrice», les mentors, les success stories, etc.

On retrouve l'idée que les conditions «matérielles» sont loin d'être suffisantes pour créer un Ecosystème Entrepreneurial (EE) qui débouche sur plus d'entreprises et donc plus de valeurs et d'emploi.

Autre phénomène observé : la culture entrepreneuriale vient supporter les réseaux, la constitution de fonds financiers en faveur de l'entrepreneuriat (etc.) mais ceux-ci viennent à leur tour renforcer cette culture entrepreneuriale. Une activité entrepreneuriale forte attirera les investissements, renforcera le leadership, rendra les réseaux plus intéressants, etc. Il y a un cercle vertueux qui se met en place, avec l'entrepreneur comme figure centrale de l'écosystème. Comme le souligne Spigel (2015), "*l'entrepreneuriat n'est pas seulement le résultat du système, mais les entrepreneurs sont les joueurs centraux («leaders») dans la création du système et dans le maintien en bonne santé de ce système. Cette «privatisation» de la politique entrepreneuriale diminue le rôle de l'Etat comparé aux précédentes approches*".

Le concept d'écosystème entrepreneurial tente d'expliquer pourquoi les politiques segmentées en faveur de l'entrepreneuriat n'ont pas donné les résultats escomptés mais il ouvre aussi la voie à une politique entrepreneuriale, sinon radicalement différente, du moins suffisamment novatrice pour remettre en cause un

Didier PAQUOT, Directeur du Département économique de l'UWE

> IL FAUT S'ADRESSER À TOUS LES FACTEURS DANS TOUS LES DOMAINES ET AVEC UNE AMPLEUR SUFFISANTE, ET TENIR COMPTE DE L'INTERACTION ENTRE CES DIFFÉRENTS FACTEURS, DONT LA BONNE ORIENTATION CONSTITUERA UN ÉCOSYSTÈME ENTREPRENEURIAL.

certain nombre de politiques menées jusqu'à présent dans de nombreux pays industriels. Cette politique en vue de la création et du développement d'écosystèmes entrepreneuriaux (EE) reste toujours un pari. En effet, le concept d'écosystème entrepreneurial, en dépit des très nombreuses études qui lui ont été consacrées, demande encore à être approfondi et présente des limites.

Et en Wallonie ?

Comme en général dans toute l'Europe, la Wallonie a lancé dans les années 2000 des politiques pour soutenir l'entrepreneuriat., comme le plan d'action «4X4 pour Entreprendre» ou la création de «l'Agence de Stimulation Economique» qui lança plusieurs actions de sensibilisation à l'esprit d'entreprendre et de soutien aux jeunes entreprises. Durant les années 2000-2010, se développèrent aussi des incubateurs, notamment WSL et WBC. Les différents Invests de la région furent aussi dotés de fonds d'investissement à destination des spin-off et start-up. On créa deux réseaux de Business Angels (un public et un privé) qui finirent par fusionner (à l'avantage du privé). Les universités multiplièrent la création de spin-offs qui furent accueillies dans les différents parcs scientifiques. On mit à l'honneur quelques chefs d'entreprise emblématiques. Les universités intégrèrent dans leur cursus des cours d'entrepreneuriat et même des cursus complets sous forme de maîtrise ou certificat.

Depuis le début des années 2010, ce sont des incubateurs pour étudiants-entrepreneurs qui ont été créés, avec des étudiants qui bénéficient désormais d'un statut social spécial. D'autres incubateurs ont vu le jour, notamment pour les start-up IT, disposant de capital d'amorçage. La plupart de ces initiatives (à l'exception notoire du réseau de Business Angels) ont une origine publique. Mais des fonds de capitaux privés ont été attirés par des start-up et spin-offs wallonnes, notamment dans le secteur de la santé et des bio-tech. On a vu le lancement de fonds d'investissement privés wallons. De même que des espaces de co-working et incubateurs privés, qui se sont ajoutés au paysage. Des réseaux d'entrepreneurs ont aussi été mis en route.

Malheureusement, en dépit de tout ce mouvement d'actions, les résultats en termes de création de valeur et d'emplois sont maigres. Très peu de spin-offs ou start-up se sont développées en entreprises de plus de 200 ou 300 personnes, et celles qui ont atteint cette taille (ou plus), ont connu leur développement dans le début des années 2000. Depuis 2010, pratiquement aucune entreprise issue de l'innovation n'a connu une croissance conséquente. Sur le plan macro-économique, la Wallonie témoigne du même retard économique qu'il y a 20 ans, comme l'indique l'évolution du PIB, du taux d'emploi et du taux de chômage. Pour Didier Paquot, "*Sur base de nos études, il apparait clairement que quelques mesures dans presque tous les domaines ne conduisent pas à un EE, il faut s'adresser à tous les facteurs dans tous les domaines et avec une ampleur suffisante. En outre, il faut tenir compte de l'interaction entre ces différents facteurs, dont la bonne orientation constituera un écosystème entrepreneurial. Les mesures ne doivent pas être une succession de mesures prises isolément, mais un ensemble de mesures coordonnées, dont les acteurs se parlent entre eux et agissent de concert*".

Sauter le pas ?

Depuis près de 20 ans, les autorités publiques wallonnes mais aussi locales ont mis en œuvre des politiques visant à soutenir l'entrepreneuriat. Cependant, ces politiques n'ont pas donné les résultats escomptés, c'est-à-dire la création d'entreprises en fort développement. L'explication vient, pour une bonne part, que ces actions étaient trop parcellaires et trop peu coordonnées, n'ayant dès lors pas réussi à établir un ou des écosystèmes entrepreneuriaux créateurs de valeur et d'emplois à une intensité perceptible dans les indicateurs macroéconomiques.

Pourtant, les prémisses d'écosystèmes entrepreneuriaux sont bien présentes. Mais transformer l'essai demanderait la mise en place d'une politique très ambitieuse avec des moyens humains et financiers importants. Le prochain Gouvernement sera-t-il décidé à sauter le pas ? ■

Un budget à l'équilibre, oui mais…

Le budget 2019 de la Wallonie

LE GOUVERNEMENT WALLON A PRÉSENTÉ UN BUDGET 2019 À L'ÉQUILIBRE. CELA NE S'ÉTAIT PLUS PRODUIT DEPUIS 2014. NÉANMOINS LE BESOIN DE FINANCEMENT, CE QUE LA RÉGION EMPRUNTE EFFECTIVEMENT, NE DIMINUE PAS ET CONTINUE À AUGMENTER. LA DETTE CONTINUE DÈS LORS À AUGMENTER À UN RYTHME SOUTENU. UN BONI EN TERMES SEC2010 ET UNE GESTION PLUS PROACTIVE DE LA DETTE SONT VIVEMENT SOUHAITÉS PAR L'UNION WALLONNE DES ENTREPRISES.

par Pierre ELIAS

Le budget 2019 de la Région wallonne a été approuvé par le Parlement en novembre 2018. Comme l'indique le TABLEAU 1, le déficit public selon le Système Européen de Comptabilité (SEC), qui est le déficit «officiel» selon les normes de la Commission européenne, est nul en 2019, et donc en réduction par rapport au déficit du budget 2018 initial et ajusté (217 millions).

Les déficits publics

Pour retrouver une situation comparable, il faut remonter jusqu'en 2008. Le budget 2014 initial affichait un boni de 87 millions d'euros mais suite à l'ajustement, le boni s'est transformé en un déficit de 496 millions d'euros. Cela s'explique par une consolidation dans les comptes de la Région de plusieurs comptes d'organismes publics à la demande des autorités européennes, par des recettes qui ont été plus faibles qu'escomptées et par des dépenses primaires plus élevées.

Cependant, ce déficit «officiel» SEC ne reflète pas le véritable besoin de financement de la Région (c'est-à-dire ce qu'il faudra emprunter pour boucler le budget) qui, selon les projections, devrait se monter à 963 millions, comme on peut le constater dans le TABLEAU 1 ou la FIGURE 1. La différence entre les deux déficits tient, entre autres, à des dépenses qui ne sont pas considérées par la Commission comme des dépenses mais comme des investissements, et qui ont donc une contrepartie en actifs. Il n'empêche que le montant de ces investissements sera bel et bien déboursé par la Région. Contrairement au déficit SEC, le besoin de financement a augmenté de plus de 130 millions entre 2018 et 2019. Ce qui va se traduire par une augmentation de la dette supérieure à celle de l'année dernière (toute autre chose étant égale, comme l'amortissement de la dette ou les excès de trésorerie des organismes parastataux).

Une dette à stabiliser et à réduire

De son côté, la dette wallonne continue de progresser. L'augmentation entre 2016 et 2017 reste néanmoins relativement limitée (0,3%). Sur les 12 dernières années, cette augmentation a été de 96%, passant de 11 à près de 21,5 milliards d'euros.

Bien entendu, il faut distinguer dans ces montants impressionnants, la dette directe de la dette indirecte. En effet, les dettes indirectes de la Région sont souvent associées à des collatéraux (comme des biens immobiliers dans le cadre des

FIGURE 1 | **Solde budgétaire de la Wallonie**
(budget initial)

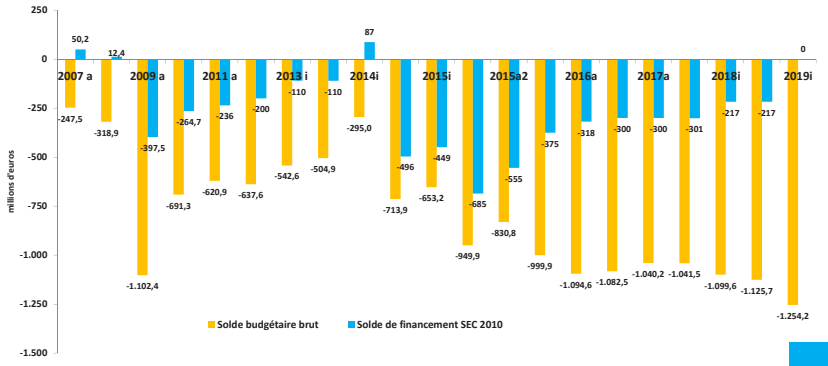

TABLEAU 1 | Equilibres budgétaires (en millions d'euros)

	2018i	2018a	2019i	Variation 19i - 18i #	%
RECETTES	12.557	13.210	13.830	1.273	10,1%
DÉPENSES	13.656	14.335	15.084	1.427	10,5%
DONT DÉPENSES PRIMAIRES	13.184	13.266	13.850	665	5,0%
SOLDE BUDGÉTAIRE BRUT	**-1.100**	**-1.126**	**-1.254**	**-155**	**14,1%**
AMORTISSEMENT DE LA DETTE	19	19	10	-9	-48,1%
SOLDE NET À FINANCER	**-1.081**	**-1.107**	**-1.244**	**-164**	
SOUS-UTILISATION DES CRÉDITS	265	276	281	16	
BESOIN DE FINANCEMENT	**-816**	**-831**	**-963**	**-148**	
PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION	188	181	373	186	
OCPP NETS	336	296	453	118	
DIVERS	-445	-397	62	507	
SWAP	65	76	75	13	
SOLDE DE FINANCEMENT SEC 20120	**-676**	**-676**	**0**	**676**	
IMPACT FACTEUR D'AUTONOMIE	459	459			
SOLDE DE FINANCEMENT SEC 20120 APRÈS CORRECTION IMPACT FACTEUR D'AUTONOMIE	-217	-217	0	217	

2018i : budget initial de 2018 - 2018a : ajustement budgétaire de 2018 - 2019i : budget initial de 2019

garanties octroyées à la Société wallonne du Logement). Ces collatéraux diminuent de facto les risques encourus par la Région. De plus, les organismes concernés par ces garanties ont généralement des réserves propres destinées à faire face aux difficultés financières éventuelles. Les montants évoqués ici représentent donc la limite supérieure de l'étendue de la dette régionale.

Par contre, la dette directe connaît une augmentation assez soutenue depuis 2013 (+59%), alors que la dette indirecte se réduit légèrement (-4,3%).

Il reste que les niveaux d'endettement de la Région semblent particulièrement élevés au regard de ses recettes annuelles (12,9 milliards d'euros en 2019)[1] et illustrent l'absolue nécessité de retourner rapidement à un équilibre budgétaire qui permettra une réduction structurelle.

FIGURE 2 | Dette totale de la Wallonie

(définition ICN)

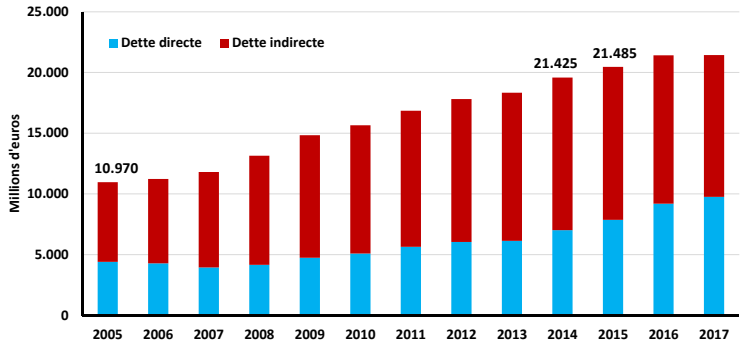

Quelles évolutions à l'intérieur du budget ?

Le budget 2019 wallon est donc en équilibre. Il faut tout de même remarquer que cette amélioration a été rendue possible via un solde positif des institutions consolidées (373,1 millions d'euros) et des corrections SEC de 871,2 millions d'euros qui tiennent compte principalement des inexécutions de crédits inscrits au budget de la Région et d'opérations financières (OCPP).

D'une part, les recettes totales s'élèvent à 13,8 milliards d'euros, ce qui représente une augmentation de 10,1% des recettes de la région par rapport au budget 2018 initial.

Cette augmentation vient principalement des recettes d'emprunts (911 millions d'euros). Ensuite, les recettes versées par la Communauté française suite aux accords de la Sainte-Emilie augmentent de 246 millions d'euros, du fait de l'intégration de la dotation relative aux infrastructures hospitalières.

D'autre part, les dépenses globales sont aussi à la hausse (+10,5%) ainsi que les dépenses primaires[2] (+5%) par rapport au budget de l'an dernier (+0,5%). Quels sont les postes de dépenses qui expliquent l'essentiel de cette évolution ?

Les dépenses au poste «Action sociale, famille et santé» ont augmenté sensiblement (+318 millions d'euros), principalement dû au prélèvement effectué par le fédéral pour la gestion des charges hospitalières avant la 6e réforme de l'Etat et l'augmentation de la dotation à l'AViQ.

Le poste «Emploi», quant à lui, diminue par rapport au budget 2018 initial (-27 millions d'euros), principalement en raison d'une baisse des moyens alloués aux «réductions de cotisations sociales sur groupes cibles» du FOREM. Il faut néanmoins souligner que la «Formation» progresse à hauteur de 46 millions d'euros dû à une augmentation des subventions pour les CISP qui se retrouve dans l'enveloppe destinée au FOREM.

(1) Recettes sans les recettes d'emprunts.
(2) Dépenses hors charge de la dette et prévision conjoncturelle.

→ SUITE EN PAGE 42

→ SUITE DE LA PAGE 41

Comme de coutume, le poste «Pouvoirs locaux» augmente sensiblement (+58 millions), principalement en raison d'une revalorisation du fond des communes.

De son côté, le poste relatif à «l'économie» diminue légèrement (-3,2 millions). Cette diminution, évidemment regrettable, est principalement imputable à la diminution des primes à l'investissement pour les équipements réduisant la consommation d'énergie et les émissions sonores de véhicules, à la baisse de la subvention à la Sowalfin destinée à couvrir les frais liés à la reprise du Fonds Fédéral de participation ainsi qu'à la diminution de certaines primes à l'investissement à destination des PME. Notons tout de même que les moyens d'action sont quant à eux en légère hausse par rapport au budget initial 2018 (+9,6 millions d'euros).

Bonne nouvelle, le budget de la «recherche» progresse fortement (+26 millions d'euros) principalement via une augmentation des avances récupérables afin de soutenir le développement expérimental dans les entreprises. Le seul bémol, c'est que les moyens d'actions diminuent, quant à eux, de 13 millions d'euros.

La politique budgétaire future

Le budget de la Région est largement dépendant de la situation économique. En effet, une croissance économique élevée générera des recettes fiscales importantes, rendant par-là les équilibres budgétaires plus faciles à atteindre.

FIGURE 3 | **Répartition des dépenses primaires**
Budget initial 2019

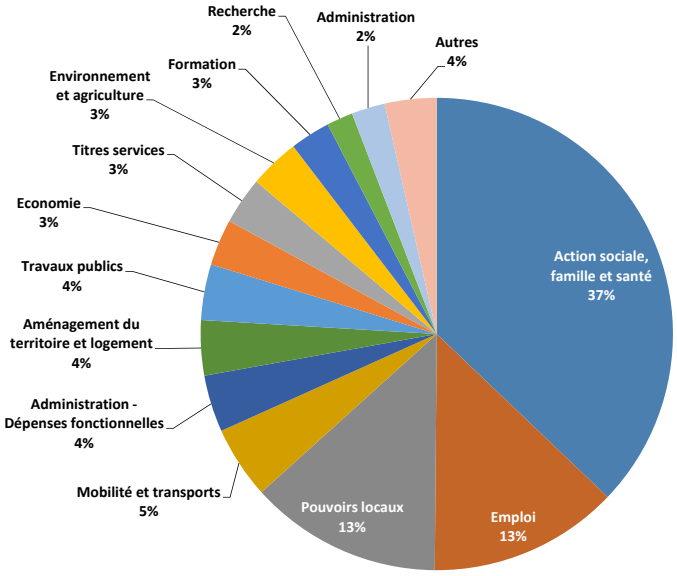

La croissance économique attendue était de 1,5% lors de l'élaboration du budget. Les dernières prévisions du Bureau fédéral du Plan ont revu à la baisse la croissance pour l'année de 2019. Elle devrait se situer aux alentours de 1,3%. Dans ces conditions, les recettes seront très probablement en léger retrait lors de l'ajustement budgétaire.

La réduction du besoin de financement dans les prochaines années passe par quelques impératifs :

- A moyen terme, une trajectoire budgétaire doit être établie pour que le besoin de financement soit réduit à zéro dans un horizon de 3 ans.
- Les efforts doivent porter sur les dépenses courantes et non sur les investissements, lesquels préparent le développement futur de l'économie wallonne.

Il devient nécessaire que la Wallonie réduise le rythme d'accroissement de sa dette publique dans un premier temps, et la diminue dans un second temps. Il en va de la capacité de la Région à mener à moyen terme les politiques qui, à la fois, assurent la pérennité des services de bien-être à la population et soutiennent le développement économique. ■

TABLEAU 2 | **BUDGET DES DÉPENSES**
(moyens de paiement, en milliers d'euros)

	2018i	2018a	2019i	Variation 19i - 18i #	Variation 19i - 18i %
DÉPENSES PRIMAIRES					
ACTION SOCIALE, FAMILLE ET SANTÉ	4.791.686	4.817.176	5.109.282	317.596	6,6%
EMPLOI	1.818.476	1.835.085	1.789.833	-28.643	-1,6%
POUVOIRS LOCAUX	1.755.422	1.769.067	1.813.788	58.366	3,3%
ECONOMIE	440.116	526.561	436.884	-3.232	-0,7%
FORMATION	332.145	340.914	377.646	45.501	13,7%
RECHERCHE	222.154	252.165	248.012	25.858	11,6%

2018i : budget initial de 2017 - 2018a : ajustement budgétaire de 2018 - 2019i : budget initial de 2019

L'économie wallonne croît mais ne décolle pas

Comptes régionaux 2017

COMME CHAQUE DÉBUT FÉVRIER, L'INSTITUT DES COMPTES NATIONAUX (ICN) A PUBLIÉ LES DERNIÈRES INFORMATIONS OFFICIELLES SUR L'ÉTAT DE SANTÉ DE L'ÉCONOMIE DES RÉGIONS. LA CROISSANCE DE L'ACTIVITÉ ET DE L'EMPLOI S'EST ACCÉLÉRÉE EN WALLONIE.

par Pierre ELIAS

Un PIB réel en croissance

Selon les calculs de l'UWE sur base de la publication des comptes régionaux par l'ICN, la croissance économique de la Wallonie devrait s'établir à 1,6% en 2017. Le PIB réel de la Flandre devrait être de 2% et celui de Bruxelles de 0,9%.

L'accélération de la croissance en 2017 est due à une contribution plus grande des services marchands (+0,36%) et de l'industrie manufacturière (+0,35%) par rapport à l'année précédente comme nous pouvons le voir sur la figure 2.

Dans le secteur marchand, ce sont principalement les activités de services administratifs et de soutien (+0,33%), les activités juridiques, comptables, de gestion, d'architecture d'ingénierie, de contrôle et d'analyses techniques (+0,32%), les activités immobilières (+0,14%) ou encore les activités informatiques (+0,11%) qui ont contribué d'une manière significative au PIB réel.

En ce qui concerne l'industrie, sans surprise, c'est l'industrie pharmaceutique qui contribue nettement au PIB réel (+0,28%). La fabrication de machines et équipements (+0,12%), la fabrication de matériels de transport (+0,11%) et la fabrication de produits en caoutchouc et en plastique (0,10%) contribuent également significativement à la croissance réelle.

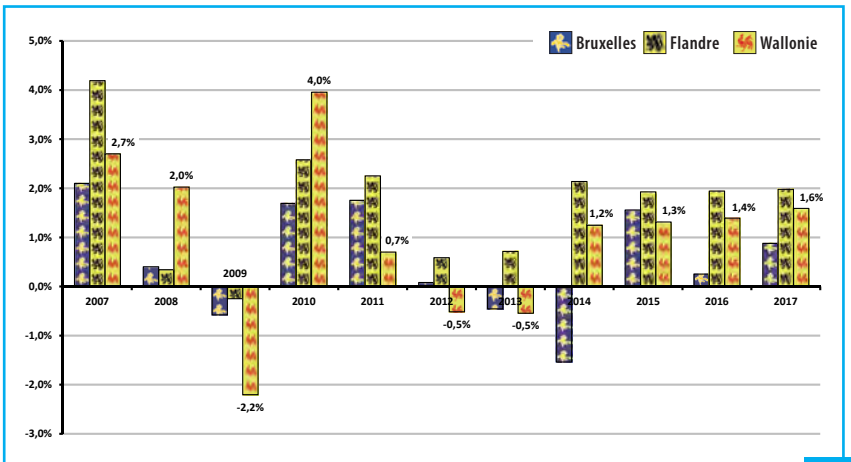

Source : ICN - Calculs : UWE

01

TAUX DE CROISSANCE DU PIB RÉEL

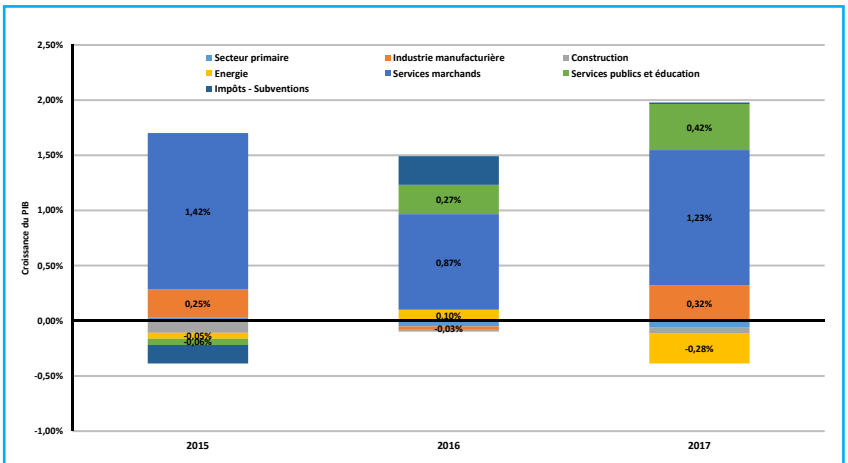

Source : ICN - Calculs : UWE

02

CONTRIBUTION DES SECTEURS AU PIB RÉEL WALLON 2014, 2015 ET 2016

→ SUITE EN PAGE 44

→ SUITE DE LA PAGE 43

D'un autre côté, la métallurgie a contribué négativement au PIB réel (-0,41%). Ce secteur a un déflateur relativement élevé, ce qui signifie qu'à prix courants, l'augmentation de la valeur ajoutée n'est due uniquement qu'à une variation des prix. Sauf que seule la croissance des volumes produits correspond à une création de richesses.

Par ailleurs, la production et distribution d'électricité et de gaz a également tiré la croissance vers le bas (-0,28%).

Une création de valeur toujours insuffisante

Sachant que la Wallonie représente 32% de la population belge, son poids dans la valeur ajoutée réelle belge pour l'année 2017 reste décevant (23%).

Sur la période 2014-2017, en moyenne annuelle, la Wallonie reste en retard par rapport à la moyenne des 19 pays de la Zone Euro (1,4% contre 1,9%, voir FIGURE 3). L'analyse de la contribution moyenne des grands secteurs montre que le retard de la Wallonie s'explique par une contribution négative du secteur de la construction mais surtout par un apport insuffisant des services marchands et de l'industrie en comparaison avec les pays et régions frontaliers.

L'emploi progresse en Wallonie

Sur le front de l'emploi, l'économie wallonne a créé 17.183 postes de travail en 2017, soit une croissance de 1,4% par rapport à 2016. Le nombre de salariés a surtout augmenté dans les activités de services administratifs et de soutien (+4,5% ; principalement le secteur intérimaire et le nettoyage), le commerce (+1,3%), l'enseignement (+1,5%), les activités pour la santé humaine (+1,5%), l'hébergement médico-social et l'action sociale sans hébergement (+1,8%) et l'HORECA (+3%).

Cependant, l'emploi a progressé moins rapidement en Wallonie qu'en Flandre (+1,6%). Alors que l'emploi privé a évolué quasiment de la même façon en 2017 dans les deux régions (1,93% en Wallonie contre 2,0% en Flandre), le fossé s'est élargi par une croissance supérieure du travail indépendant en Flandre (1,7% contre 1,0% en Wallonie) ainsi qu'une croissance supérieure du nombre de salariés du secteur public flamand (0,4% contre 0,1% en Wallonie).

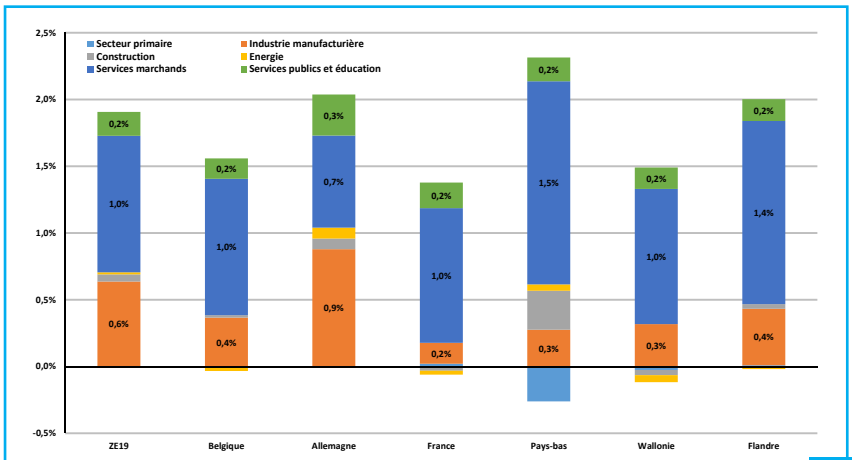

Source : ICN & Eurostat – Calculs UWE

03

CONTRIBUTION MOYENNE À LA CROISSANCE RÉELLE DE LA VALEUR AJOUTÉE 2014-2017

Ce constat se vérifie également sur une période plus longue dans l'emploi total (0,9% de croissance annuelle moyenne entre 2014 et 2017, contre 1,2% en Flandre).

L'emploi dans l'industrie manufacturière

L'emploi dans l'industrie manufacturière augmente légèrement depuis deux années de suite. Cela ne s'était plus produit depuis 2008. En 2017, elle a gagné 796 salariés et 182 salariés en 2016.

Le secteur de l'alimentation a créé le plus d'emplois (+961 salariés), suivi de l'industrie pharmaceutique (+419 salariés) et du secteur de la fabrication de produits en caoutchouc et en plastique (+368 salariés). Seuls le secteur de la fabrication de machines et équipements (-1.071 salariés) et l'industrie du bois (-543 salariés) ont détruit des emplois.

La perte d'emplois dans le secteur de la fabrication de machines et équipements s'explique principalement par la fermeture de Caterpillar Belgium à Gosselies.

Conclusion

Les différents résultats des comptes régionaux sont encourageants pour la Wallonie. L'économie wallonne continue à croître mais elle ne décolle pas et reste en retrait par rapport à la Flandre ou encore la Zone Euro.

La plus forte croissance en Flandre se traduit par une croissance plus forte en termes d'emplois. Néanmoins, sur le marché de l'emploi, les entreprises privées wallonnes ont recruté au même rythme que leurs comparses flamandes. De plus, cela fait maintenant deux années de suite que l'emploi augmente légèrement dans l'industrie manufacturière. ■

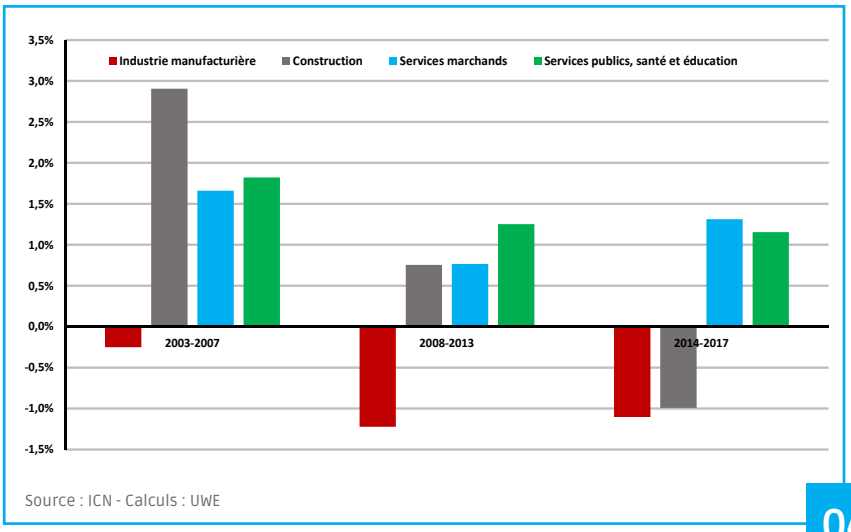

Source : ICN - Calculs : UWE

04

EVOLUTION DE L'EMPLOI SELON LE SECTEUR (taux de croissance annuel moyen)

NOMBRE D'EMPLOIS ET CROISSANCE ANNUELLE MOYENNE DE L'EMPLOI

	2016	2017	Δ2017-2016	2000-2007	2008-2013	2014-2017
RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE						
Emploi total	**693.935**	**697.219**	**3.284**	**0,6%**	**0,6%**	**0,3%**
Entreprises privées	394.320	394.286	-34	-0,1%	0,2%	-0,2%
Administrations publiques	189.769	190.196	427	2,3%	1,1%	0,5%
Autres*	30.512	31.616	1.104	-1,7%	-1,1%	-0,1%
Indépendants	79.334	81.121	1.787	1,3%	2,6%	2,4%
RÉGION FLAMANDE						
Emploi total	**2.719.989**	**2.764.038**	**44.049**	**1,0%**	**0,6%**	**1,2%**
Entreprises privées	1.750.399	1.785.384	34.985	1,4%	0,7%	1,5%
Administrations publiques	402.640	403.023	383	1,4%	0,8%	0,4%
Autres*	93.439	93.912	473	-1,8%	-2,9%	-1,5%
Indépendants	473.511	481.719	8.208	0,2%	0,8%	1,4%
RÉGION WALLONNE						
Emploi total	**1.243.670**	**1.260.853**	**17.183**	**0,9%**	**0,7%**	**0,9%**
Entreprises privées	701.959	715.483	13.524	1,7%	1,1%	1,1%
Administrations publiques	263.409	264.422	1.013	0,9%	0,5%	0,4%
Autres*	53.263	53.663	400	-1,2%	-3,4%	-0,3%
Indépendants	225.039	227.285	2.246	-0,5%	0,9%	0,9%
BELGIQUE						
Emploi total	**4.659.566**	**4.724.098**	**64.532**	**0,9%**	**0,6%**	**1,0%**
Entreprises privées	2.846.678	2.895.153	48.475	1,2%	0,7%	1,2%
Administrations publiques	857.790	859.629	1.839	1,4%	0,8%	0,4%
Autres*	177.214	179.191	1.977	-1,6%	-2,8%	-0,9%
Indépendants	777.884	790.125	12.241	0,1%	1,0%	1,4%

*Autres : Ménages et secteur des institutions sans but lucratif au service des ménages belges (ISBLSM).

Sources : ICN – Calculs UWE

Dynathèque

Etudes sur la Situation de l'Entreprise

Edition 2018

Cette édition 2018 est consacrée au thème : «**L'entrepreneuriat et le développement régional**». Elle se concentre sur la définition de l'entrepreneuriat pour isoler l'entrepreneuriat qui a l'impact le plus significatif sur l'économie globale, à savoir un entrepreneuriat innovant, audacieux et ambitieux, nommé l'entrepreneuriat schumpétérien. Elle tente également de chiffrer l'entrepreneuriat en Wallonie, illustrant le lien entre ce dernier et le niveau d'activité économique. Enfin, elle dresse le bilan des politiques wallonnes en faveur de l'entrepreneuriat sur les 20 dernières années. Et de constater que si la Wallonie montre certaines caractéristiques d'écosystèmes entrepreneuriaux, une politique très ambitieuse, avec des moyens importants, est nécessaire pour créer l'environnement idéal pour le développement d'un entrepreneuriat qui accélérera la mutation de l'économie wallonne.

Les «**Etudes sur la Situation de l'Entreprise**» sont disponibles en téléchargement sur : **www.uwe.be/publications**

La croissance,

le Graal des entreprises wallonnes

TOUT LE MONDE EN PARLE, BEAUCOUP EN RÊVENT MAIS ELLE NE SE DÉCRÈTE PAS. CIRCONSTANCE AGGRAVANTE : EN WALLONIE, LA CULTURE FAVORISE PEU L'ENTREPRENEURIAT, LA PRISE DE RISQUE, L'INNOVATION, ET DE FACTO LA CROISSANCE. QUE L'ON SOIT ENTREPRENEUR, DIRIGEANT D'ENTREPRISE OU D'INSTITUTION, HOMME OU FEMME POLITIQUE, NOUS AVONS DONC UN RÔLE FONDAMENTAL À JOUER POUR DÉVELOPPER L'ESPRIT D'ENTREPRISE. MAIS PAS SEULEMENT. IL S'AGIT AUSSI D'AMÉLIORER L'ATTRACTIVITÉ DE LA WALLONIE EN FAVORISANT LES INVESTISSEMENTS DURABLES, CONDITION ESSENTIELLE POUR AIDER NOS PÉPITES À EXPLOITER LEUR POTENTIEL ET À (RE)TROUVER LE CHEMIN DE LA CROISSANCE.

Par **Marie-Laure MOREAU**, Associée et Regional Managing Partner Wallonie, EY Belgique

Pas de croissance sans investissement

La croissance a besoin d'un environnement législatif et fiscal qui favorise l'initiative privée. Afin d'apporter sa pierre à l'édifice, EY publie chaque année le «Baromètre de l'Attractivité belge» qui mesure non seulement l'attractivité d'un pays pour les investisseurs étrangers mais aussi la perception de ces investisseurs à l'égard d'un pays.

Et les conclusions sont plutôt positives pour la Belgique : comme le montre le **TABLEAU 1**, les projets en 2017 étaient en hausse de 8% (à comparer cependant à une croissance européenne de 10% plus élevée qu'en Belgique).

Il ressort également de l'étude que cinq secteurs enregistrent une augmentation des investissements : le transport et la logistique, la chimie, les services, le secteur pharmaceutique et le numérique.

TABLEAU 2

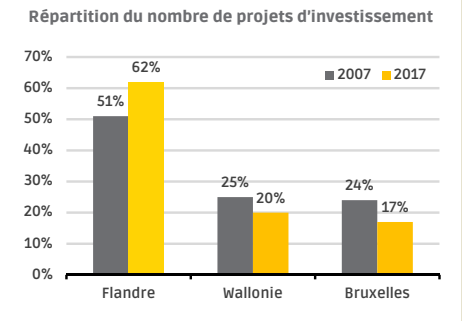

TABLEAU 1

TOP 15 des pays
(en nombre de projets d'IDE)

	2016	2017	Variation par rapport à 2016 (%)	Nombre d'emplois créés
Royaume-Uni	1.138	1.205 ↑	6%	50.196
Allemagne	1.063	1.124 ↑	6%	31.037
France	779	1.019 ↑	31%	25.126
Pays-Bas	409	339 ↓	-17%	8.541
Russie	205	238 ↑	16%	25.788
Espagne	308	237 ↓	-23%	13.685
Turquie	138	229 ↑	66%	13.078
Belgique	200	215 ↑	8%	5.838
Pologne	256	197 ↓		24.000
Finlande	133	191 ↑	44%	4.300
Irlande	141	135 ↓	-4%	8.961
République Tchèque	110	134 ↑	22%	14.490
Roumanie	132	126 ↓	-5%	16.490
Serbie	46	118 ↑	157%	20.103
Hongrie	107	116 ↑	8%	17.017
Autre	876	1.030 ↑	18%	74.819
Total	**6.041**	**6.653 ↑**	**10%**	**353.469**

Source : Analyse reposant sur la base de données IBM, 2017 – EY European Investment Monitor, 2016

Ensemble, ils représentent 132 projets, soit plus de la moitié des investissements étrangers, ce qui constitue une excellente nouvelle car c'est précisément au sein de ces secteurs que les bénéfices induits en emploi et en sous-traitance sont les plus élevés.

Cela ne signifie pas pour autant que tout soit rose. Comparativement aux 10 dernières années, la Wallonie semble prendre moins sa part des investissements belges qu'auparavant. Seulement 1 investissement belge sur 5 choisit la Wallonie (**TABLEAU 2**), contre 1 sur 4 il y a 10 ans.

Et sans surprise, ces investissements sont aussi moins intensifs en main d'œuvre en Wallonie par rapport à la Flandre.

Si la Belgique effectue une belle remontée, l'enquête auprès des investisseurs étrangers révèle aussi quelques différences régionales notables en termes de perception : les investisseurs soulignent les terrains disponibles en Wallonie. Nous le savons, c'est un atout de disposer d'espace au cœur de la partie la plus riche de l'Europe. Par contre, les perspectives sont négatives sur 3 aspects au moins qui concernent le facteur humain : une mauvaise perception du climat social, des connaissances insuffisantes des langues étrangères et de trop faibles qualifications de la main-d'œuvre.

> LA BELGIQUE EST UN PRÉCURSEUR DANS LA MISE EN ŒUVRE DE TECHNOLOGIES COGNITIVES POUR STIMULER LA CROISSANCE ET GÉNÉRER DES GAINS D'EFFICACITÉ

Des perspectives encourageantes

Parallèlement à cette étude sur l'attractivité, EY publie aussi le «Baromètre EY de la croissance», une enquête réalisée sur les perspectives de croissance des entreprises belges actives sur le mid-market.

Un des enseignements à retenir a trait au fait que plus d'un entrepreneur sur 4 espère une croissance de plus de 10 % cette année. Qui plus est, nos chefs d'entreprise sont enclins plus que d'autres à imaginer de nouveaux modèles d'entreprise sur la base d'investissements dans la technologie. A ce sujet, l'enquête indique aussi que l'immense majorité (84 % en Belgique comparé à 73% à l'échelle mondiale) des répondants plébiscite l'intelligence artificielle comme principal vecteur d'innovation, affirmant même la déployer dans les deux années à venir. La quasi-totalité (99%) affirme qu'elle le fera dans les cinq ans à venir. Une preuve que la Belgique est un précurseur dans la mise en œuvre de technologies cognitives pour stimuler la croissance et générer des gains d'efficacité.

En conclusion, pour soutenir la croissance, il faut continuer à expliquer le rôle essentiel de l'entrepreneuriat et des entrepreneurs dans la société, à tous les niveaux de pouvoir. EY y contribue à son niveau via le programme « Boost your growth » qui réserve l'accompagnement à un cercle restreint de PME qui ont la volonté de croissance. Un premier pas qui sera suivi, espérons-le, par beaucoup d'autres ! ■

Si vous souhaitez de plus amples informations sur la manière dont EY peut vous aider à soutenir la croissance de votre entreprise, n'hésitez pas à contacter **Marie-Laure MOREAU**, Associée EY et Regional Managing Partner Wallonie (04/273.76.43, marie-laure.moreau@be.ey.com) ou surfez sur notre site www.ey.com/be.

EY
Building a better working world

Vous souhaitez toucher plus de 8.000 top décideurs du gratin de l'économie belge et membres de l'UWE ?

Dynam!sme

est le magazine wallon qu'il vous faut : c'est le seul média B2B des décideurs d'entreprises depuis plus de 20 ans !

Contactez sans plus tarder la régie publicitaire afin d'obtenir les différentes formules possibles pour placer une annonce dans **Dynam!sme**, dans l'**UWE-news** ou sur le site **www.uwe.be**.

union wallonne des entreprises

Accélérer la création et le développement de l'activité économique en Wallonie

Contact

Carole MAWET, Target Advertising
+32 81 40 91 59 ou +32 497 22 44 45
carole.mawet@targetadvertising.be
www.dynamismewallon.be